



TUNISIE CANADA FRANCE  
MAROC FLORIDE IRLANDE  
KENYA JAMAÏQUE ITALIE  
TURQUIE MEXIQUE BELGIQUE  
2009 PANAMA ESPAGNE  
VIETNAM ST-MARTEIN PORTUGAL  
GRECE COSTA RICA AGNE  
BULGARIE CUBA PAYS-BAS

TRANSAT A.T. INC. RAPPORT ANNUEL

## Transat : faits saillants 2009

Un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars, en hausse de 1 % sur l'exercice précédent.

Une marge de 93,4 millions de dollars, par rapport à 127,8 millions en 2008.

Un bénéfice net de 61,8 millions de dollars, par rapport à une perte de 49,4 millions de dollars en 2008.

Un volume record au départ du Canada vers le Sud pour la saison hivernale.

Un exercice exigeant à cause de la récession et de la grippe A(H1N1), surtout sur le long-courrier au départ de la France et pour les voyages à destination du Canada.

La création de Transat France et le resserrement des processus et des structures.

L'émission d'actions ordinaires pour un produit net de 60,5 millions de dollars.

**Transat A.T. inc. est un voyageur international intégré, spécialisé dans le voyage vacances, qui offre plus de 60 pays de destination et distribue des produits dans quelque 50 pays. Transat possède sa propre compagnie aérienne, fournit des services à destination, est active dans l'hôtellerie et exploite un vaste réseau de distribution. Entreprise responsable et soucieuse de contribuer au développement durable du tourisme, Transat compte sur une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité pour offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité à des prix accessibles.**

# Sommaire financier

En milliers de dollars canadiens  
sauf les montants par action et les ratios

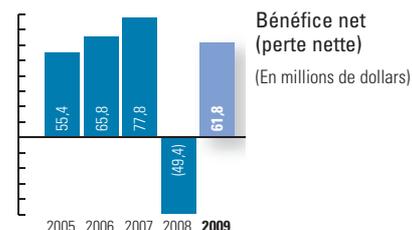
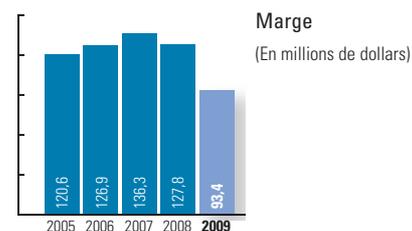
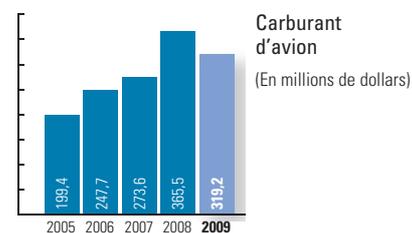
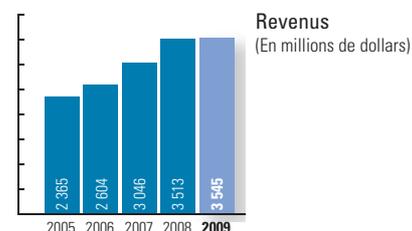
	2009	2008 Redressé	Variation \$	Variation %
Revenus	<b>3 545 341</b>	3 512 851	32 490	0,9
Marge <sup>1</sup>	<b>93 395</b>	127 768	(34 373)	(26,9)
Bénéfice net (perte nette)	<b>61 847</b>	(49 394)	111 241	225,2
Bénéfice dilué (perte diluée) par action (\$)	<b>1,85</b>	(1,49)	3,34	224,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>45 234</b>	95 069	(49 835)	(52,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>180 552</b>	145 767	34 785	23,9
Actif total	<b>1 129 503</b>	1 267 214	(137 711)	(10,9)
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	<b>110 840</b>	153 241	(42 401)	(27,7)
Ratio d'endettement <sup>2</sup>	<b>0,67</b>	0,73	(0,06)	(8,2)
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires <sup>3</sup> (%)	<b>17,3</b>	(15,8)	33,1	209,5
Valeur comptable par action <sup>4</sup> (\$)	<b>9,74</b>	10,59	(0,85)	(8,0)
Cours de l'action au 31 octobre (TRZ.B) (\$)	<b>14,54</b>	11,36	3,18	28,0
Dividende par action (\$)	<b>0,09</b>	0,36	(0,27)	(75,0)
Actions en circulation au 31 octobre (en milliers)	<b>37 729</b>	32 678	5 051	15,5

<sup>1</sup> La marge correspond aux revenus moins les dépenses d'exploitation, selon les états consolidés des résultats.

<sup>2</sup> Le ratio d'endettement correspond au pourcentage du passif sur l'actif.

<sup>3</sup> Le rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice net (à la perte nette) divisé(e) par la moyenne des capitaux propres.

<sup>4</sup> La valeur comptable par action correspond aux capitaux propres divisés par le nombre total d'actions en circulation.





## Transat : des fondations solides pour l'avenir

Globalement, l'année 2009 a été plutôt difficile pour l'industrie du tourisme car la crise financière et la récession ont eu pour effet de tempérer la demande internationale. En Europe, malgré la baisse des réservations, les revenus et les marges des principaux voyagistes ont crû, grâce à une contraction de l'offre au Royaume-Uni et en Allemagne. Au Canada, par contre, l'offre est demeurée imposante. Nous avons toutefois prévu le coup avec la mise en œuvre, dès le début de l'exercice, d'un vaste programme de réduction des coûts accompagné d'une stratégie commerciale axée sur le volume. Résultat, Transat a inscrit des revenus en hausse tout en préservant sa masse critique, ses parts de marché et sa capacité de générer des économies d'échelle. La marge bénéficiaire a souffert, certes, mais moins que prévu. En somme, les résultats de l'exercice correspondent grosso modo à nos prévisions.

Alors que 2009 comptera probablement parmi les rares années où le tourisme international aura diminué, Transat a enregistré des volumes records au premier semestre. Au deuxième semestre, nous avons connu une légère baisse des revenus, mais une augmentation de la marge. De fait, nous avons réussi à maintenir un taux de remplissage élevé à bord de nos appareils tout au long de l'année et la baisse de la marge sur la durée de l'exercice s'explique dans une très large mesure par la vivacité de la concurrence dans un contexte d'offre excédentaire au Canada.

L'apparition de la grippe A (H1N1) au Mexique, en avril 2009, puis sa migration dans le reste du monde n'ont pas freiné l'appétit des voyageurs, du moins au Canada, de sorte que l'impact a été modéré sur nos marges. La demande pour le Mexique a évidemment baissé, et même fortement sur le reste de l'exercice, mais nous avons été en mesure de proposer des des-

tinations de rechange très rapidement. Résultat, la première vague de la pandémie n'a pas eu d'effet négatif notable sur nos volumes.

Au final, bien que 2009 ne soit pas une grande année sur le plan des résultats financiers, notre performance se compare avantageusement à celle de la plupart de nos concurrents directs. De plus, nous sommes en bonne posture pour profiter de la reprise, compte tenu de ce qui suit :

- Nous avons réduit nos coûts de structure en resserrant certains processus internes et en achevant l'intégration des fonctions finances et ressources humaines.
- Nous avons reporté certains projets, réduit nos coûts de distribution et limité les recrutements.
- Au deuxième semestre, nous avons réduit les coûts de nos opérations aériennes, amorcé le renouvellement de la flotte d'Air Transat et adopté une approche globale pour la gestion des sièges d'avion.
- Nous avons élargi notre réseau de distribution canadien et augmenté nos ventes contrôlées, en continuant de miser sur une approche multicanal.
- Nous avons procédé à une émission d'actions qui a généré un produit net de quelque 60,5 millions de dollars.

Ce faisant, nous avons atteint deux de nos quatre objectifs stratégiques pour 2009. Premièrement, nous avons accru l'efficacité, la productivité, la compétitivité et la souplesse de l'entreprise grâce à une gestion serrée des coûts et à une utilisation optimale des ressources, en conjuguant résultats à court terme et vision à long terme. Et deuxièmement, nous avons poursuivi le développement et la mise en œuvre de notre stratégie de distribution multicanal.

Notre troisième objectif pour 2009 était de consolider notre position de chef de file sur le marché expéditif. Au Canada, nous avons différencié notre offre et étendu notre champ d'action avec l'introduction de liaisons et d'exclusivités nouvelles ainsi que l'amélioration de l'expérience client. Sept nouvelles liaisons entre le Canada et le Sud ont été inaugurées au cours de l'hiver, et quatre autres entre le Canada et l'Europe au cours de l'été. En France, malgré un marché déprimé, nous affichons des volumes et des revenus stables.

Enfin, notre quatrième objectif consistait à mettre en œuvre un plan de tourisme durable afin que Transat devienne une référence en matière de responsabilité d'entreprise. Les progrès, à ce chapitre, ont été remarquables.

Jean-Marc Eustache  
Président du conseil d'administration,  
président et chef de la direction



## Le marché expéditif canadien

Transat Tours Canada (TTC), qui opère principalement sous les marques Vacances Transat, Nolitours et Air Transat, a connu une bonne saison d'hiver, avec une augmentation de volume de 17,7 % à destination du Sud. Au deuxième semestre, le nombre de voyageurs canadiens a légèrement diminué, mais nous avons enregistré de très bons taux de remplissage. De manière générale, les prix de vente ont évolué à la baisse en 2009, en raison de la forte concurrence découlant d'une offre excédentaire. Dans l'ensemble, le prix du carburant a baissé par rapport à 2008, mais Transat n'a pu en profiter pleinement du fait de sa stratégie de couverture (qui consiste à fixer à l'avance le prix d'une partie du carburant).

Un des événements les plus marquants de 2009 a été la signature d'une entente de cinq ans (du 1<sup>er</sup> mai 2009 au 30 avril 2014) avec le transporteur canadien CanJet Airlines pour l'affrètement de petits porteurs Boeing 737-800 de nouvelle génération sur les destinations soleil. Très efficaces au chapitre de la consommation de carburant, ces appareils de 189 places sont bien adaptés à nos besoins car ils permettent de desservir des marchés plus petits et de moduler l'offre selon les fluctuations de la demande. L'entente conclue avec CanJet est plus avantageuse que l'arrangement qui prévalait avec WestJet Airlines depuis 2003, qu'elle remplace. Elle renforce considérablement la position de TTC sur le marché du Sud. Son impact positif s'est déjà fait sentir à l'été 2009 et devrait s'accroître durant la saison hivernale.

Nous avons adopté et amorcé la mise en œuvre d'un plan de transition en vue de renouveler la composition de la flotte d'Air Transat. Constituée en 2009 de 18 gros porteurs de types Airbus A330 et A310, la flotte d'Air Transat devrait compter uniquement des Airbus A330 d'ici environ quatre ans. Un cinquième Airbus A330 est entré dans la flotte à l'automne 2009, tandis qu'un premier Airbus A310 en est sorti. Deux autres Airbus A310 devraient être retirés en 2010. L'exploitation d'un seul type d'appareils aura notamment l'avantage de réduire les coûts d'exploitation, et demandera une adaptation de notre approche commerciale.

Ces deux événements – la conclusion d'une entente avec CanJet Airlines et le lancement du plan de renouvellement de la flotte d'Air Transat – s'inscrivent dans une nouvelle philosophie de gestion globale des capacités aériennes, aussi bien au Canada qu'en Europe, où nos voyageurs utilisent plus d'une soixantaine de transporteurs. En France, par exemple, nous avons conclu une entente avec XL Airways, qui affrètera un des appareils d'Air Transat au cours de l'hiver 2010 pour desservir nos voyageurs français, ce qui entraînera

des économies substantielles. D'autres ententes sont envisagées dans le domaine du moyen-courrier. Ce type d'initiative, de même que l'utilisation d'un seul type d'appareils par Air Transat et l'affrètement de petits porteurs devraient se traduire par une flexibilité accrue, des coûts réduits et une performance supérieure.

Air Transat a peaufiné son offre en 2009. En témoignent l'amélioration des repas servis à bord et la création d'Option Plus, un éventail de services offerts en option aux voyageurs de classe Économie. La ponctualité et la fiabilité de la flotte, nettement supérieures à la moyenne, ont été maintenues. Air Transat a d'ailleurs mérité le prix *Business Evolution* de la société de conseil américaine Aberdeen Group pour la gestion exceptionnelle de sa chaîne d'approvisionnement. Elle a également reçu le prix *Airbus A300/ A310 Family Operational Excellence* pour son excellente gestion des A310. Et encore une fois, Air Transat a été consacrée compagnie aérienne favorite des agents de voyage canadiens dans la catégorie voyages-vacances.

Au Canada, nous réalisons environ 30 % de nos ventes par l'entremise de notre réseau de distribution (453 agences de voyages) ou de nos sites Web. Continuant d'affirmer sa présence d'un océan à l'autre, Transat Distribution Canada (TDC) a recruté quelque 25 nouveaux franchisés en 2009 et regroupait 431 agences, dont 354 franchisées, au 31 octobre. En 2009, TDC a introduit avec succès de nouveaux programmes incitatifs pour les conseillers en voyage et a renforcé son appui à Transat. En outre, notre filiale tripcentral.ca, présente sur Internet et forte de 22 agences de voyages au Canada, a pris en charge notre agence en ligne exitnow.ca.

## Le marché expéditif européen

En raison des craintes suscitées par le ralentissement économique mondial et, dans une moindre mesure, par la grippe A (H1N1), les conditions ont été difficiles sur le marché expéditif européen. Le constat vaut particulièrement pour la France, où le tourisme international a connu une diminution marquée, surtout sur le long-courrier. Malgré une demande déprimée et des prix de vente à la baisse, nous avons quand même enregistré des revenus relativement stables et une marge positive dans l'Hexagone. De nombreux voyageurs ne peuvent en dire autant. Sur le Royaume-Uni, un marché important pour Transat, nous avons su tirer avantage de la contraction de l'offre aérienne, inscrivant des volumes, des revenus et une marge en hausse. En Europe, et en particulier au Royaume-Uni, la vente de circuits accompagnés ou à la carte à destination du Canada a cependant reculé, ce qui a affecté les affaires de Jonview Canada.

En Europe, le nombre de voyageurs a augmenté de 6,6 % au premier semestre et de 5,6 % au deuxième. L'augmentation observée durant la saison estivale est largement attribuable aux ventes faites au Royaume-Uni à destination du Canada, alors que les ventes au départ d'autres pays, y compris la France, ont généralement stagné, voire reculé.

Vacances Transat (France) a vu ses revenus diminuer en 2009 par suite de son exposition au marché du long-courrier, mais cette baisse a été presque entièrement compensée par une augmentation des volumes chez Look Voyages, dont l'offre est centrée sur le court et le moyen-courrier et sur la formule club. En effet, face à l'incertitude ambiante, il semble que les voyageurs se soient rabattus sur des formules plus rassurantes. Dans ce contexte, l'étendue de notre offre nous a permis de bien résister et Vacances Transat a pu amortir le choc grâce à une offre nettement plus riche qu'il y a quelques années.

En 2009, nous avons mis en place Transat France, une structure qui regroupe les finances, le service juridique, les systèmes d'information et les ressources humaines de nos deux voyagistes sous une direction unique. Ce faisant, nous avons gagné en efficacité et il nous sera plus facile d'organiser nos activités françaises autour d'une vision commune. En septembre, nous avons par ailleurs annoncé des changements structurels sur le front de la distribution. Pour mieux nous adapter aux conditions du marché et nous centrer sans compromis sur le tourisme et le voyage d'agrément, nous entendons céder 28 de nos 63 agences de voyages françaises. Cette opération nécessite la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi et impliquera des frais de restructuration. Les 35 autres agences seront rattachées formellement à Look Voyages et sont appelées à jouer un rôle important car non seulement continuerons-nous de miser sur la distribution multicanal, mais nous avons annoncé en novembre que Transat France, en tant que voyagiste, allait devenir partenaire de référence du réseau AFAT Voyages Sélectour, le plus grand réseau d'agences en France, dès le début de 2010. Dans le cadre de cette entente commerciale, nos 35 agences deviendront membres de ce réseau, qui comptera alors plus de 1 200 agences en France, et un certain nombre d'agences indépendantes adopteront l'enseigne Look Voyages. Cette opération élargira donc notre portée et la visibilité de nos marques en France.

#### **Marchés réceptifs et services à destination**

Le Canada a connu une année difficile en tant que destination. Plusieurs facteurs sont en cause : d'abord la récession, qui a freiné les velléités des voyageurs



européens, puis la propension des vacanciers à opter pour du moyen-courrier en période trouble, et enfin l'attrait grandissant de certaines destinations asiatiques. Jonview Canada a donc enregistré une baisse sensible du nombre de voyageurs en 2009. Quoique généralisé, le recul s'est particulièrement fait sentir au départ du Royaume-Uni (en dépit d'une augmentation des volumes enregistrés avec Canadian Air) et de la France. Jonview Canada est toutefois demeurée profitable grâce à un plan de réduction des coûts mis en place très tôt dans l'année et à la renégociation de certaines ententes avec ses fournisseurs. Bien que le climat économique ait manifestement joué un rôle central dans le phénomène, la désaffection des voyageurs à l'égard du Canada s'inscrit dans une tendance inquiétante qui ne pourra être inversée qu'au prix d'une intensification des efforts du gouvernement canadien pour attirer le tourisme international.

Pour sa part, Tourgreece a accueilli moins de visiteurs canadiens, mais a reçu plus de voyageurs en provenance d'Amérique latine et d'Asie, inscrivant finalement des volumes semblables à ceux de 2008.

Au chapitre des services à destination offerts au Mexique et en République dominicaine, il faut noter que la forte diminution de volume sur le Mexique au deuxième semestre (à cause de la pandémie de grippe) a été compensée par l'afflux de nouveaux clients, notamment américains, de sorte que la rentabilité de cette activité a augmenté par rapport à 2008.

Notre entreprise hôtelière, qui compte trois complexes au Mexique, a subi le choc de la grippe A (H1N1) pendant la deuxième moitié de l'année, ce qui nous a amenés à fermer un hôtel pendant deux mois pour réduire nos coûts. Malgré tout, grâce à une bonne performance en République dominicaine, notre secteur hôtelier a terminé l'année avec des résultats semblables à ceux de 2008.

### Ressources humaines

Nous avons revu la structure de la fonction Ressources humaines en 2009 afin de mieux l'adapter aux besoins de l'organisation. Des pôles d'excellence en dotation, en développement organisationnel et en relations de travail ont été mis sur pied.

Transat évolue dans un secteur où le potentiel humain et l'efficacité organisationnelle constituent des facteurs de succès importants. En conséquence, le développement stratégique des compétences, la fidélisation et la mobilisation des employés ainsi que l'adaptation continue de l'organisation aux réalités du marché représentent des priorités. Ainsi, nous avons instauré

un programme de formation auquel 150 gestionnaires de premier niveau sont inscrits, une initiative qui prendra de l'ampleur en 2010 avec le lancement de nouveaux modules. Nous poursuivons en outre un programme de formation accélérée très ciblé qui met en jeu un outil Web conçu pour favoriser une interaction régulière entre les cadres et les participants, l'objectif étant d'assurer une progression soutenue et documentée. De plus, nous prévoyons revoir nos programmes de rémunération incitative et d'assurances collectives afin d'accroître l'attractivité de notre offre en tant qu'employeur et de fidéliser notre personnel.

Finalement, la mise en place d'une méthode de gestion du changement et le développement d'une expertise support faciliteront grandement le bon déroulement des changements organisationnels orchestrés au cours des deux dernières années.

### Responsabilité d'entreprise

Depuis 2007, de concert avec nos employés et nos partenaires, nous intensifions nos efforts pour améliorer notre performance au chapitre de la responsabilité d'entreprise. Nous voulons bâtir des rapports dynamiques avec nos parties prenantes, adopter de bonnes pratiques et encourager nos partenaires à en faire autant. Dans une perspective de développement durable, nous entendons pratiquer notre métier de voyageur en conciliant développement économique, protection de l'environnement et respect des populations locales.

Bien qu'il s'agisse d'un vaste chantier et qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, sans parler de la conjoncture difficile, nous avons fait des progrès importants qui ont permis à Transat de se démarquer. Nos principales initiatives ont fait l'objet d'un premier rapport de responsabilité sociale qui a été publié en janvier 2009 et qui sera mis à jour en janvier 2011.

Parmi les actions menées en 2009, mentionnons la réalisation d'un écobilan interne et la préparation d'un plan d'action comportant une série d'indicateurs ; l'élaboration d'un programme de promotion du développement durable à l'intention des hôteliers, assorti d'un guide de bonnes pratiques qui sera diffusé en 2010 ; la poursuite de notre programme de soutien pour des projets de tourisme durable à destination ; une participation active aux efforts de l'industrie et la signature d'un partenariat avec SOS Villages d'Enfants, une organisation humanitaire internationale de grande envergure.

## La situation financière

Pour l'exercice 2009, nous affichons des revenus de 3,5 milliards de dollars, une hausse de 1 % par rapport à 2008, une marge de 93,4 millions de dollars, contre 127,8 millions l'année précédente, et un bénéfice net de 61,8 millions de dollars (1,85 \$ par action sur une base diluée), comparativement à une perte nette de 49,4 millions (1,49 \$ par action). Les résultats ont subi l'incidence des éléments hors trésorerie et non liés à l'exploitation suivants : application des normes sur la comptabilité de couverture, réévaluation du papier commercial, rachat d'actions privilégiées et charges de restructuration. À l'exclusion de ceux-ci, nous affichons un bénéfice ajusté après impôt de 33,7 millions de dollars en 2009 (1,01 \$ par action), par rapport à 55,4 millions (1,67 \$ par action) en 2008.

La diminution de la marge est principalement attribuable à une concurrence très intense sur les prix de vente dans un contexte d'offre excédentaire et aux efforts que nous avons dû faire pour stimuler la demande. Le marché du long-courrier au départ de la France et les voyages de toutes provenances à destination du Canada sont les segments de marché où nos volumes ont le plus souffert. Les autres segments ont relativement bien performé dans les circonstances, des prix de vente relativement bas ayant contribué à soutenir la demande. Nos programmes de réduction des dépenses ont également eu un effet favorable important sur nos résultats.

En cours d'exercice, nous avons révisé notre politique de couverture, surtout pour le carburant, afin de mieux tenir compte de la dimension commerciale et de la volatilité extrême des marchés.

En 2009, Transat a procédé à l'émission de près de 4,9 millions d'actions ordinaires, pour un produit brut de 63,5 millions de dollars. Le produit net de 60,5 millions de dollars servira aux fins générales de l'entreprise, y compris le financement du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations et d'éventuelles acquisitions. À la suite de cette émission, et compte tenu des facilités de crédit en place, Transat dispose des liquidités dont elle a besoin et se trouve en mesure de poursuivre ses objectifs stratégiques.

## Ce que nous réserve 2010

Il semble que la récession, d'un point de vue technique, ne se poursuivra pas en 2010, à moins d'une rechute de l'économie que certains spécialistes n'excluent pas. Il y a cependant consensus sur le fait que la reprise, si elle se concrétise, sera lente. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons que constater que le tourisme

a de nouveau prouvé sa résistance aux aléas de l'économie. Le choc y a été moins brutal qu'ailleurs, et à moins que la grippe A (H1N1) nous réserve de très mauvaises surprises, nous croyons raisonnable d'espérer une reprise solide durant l'hiver 2011.

Bien que, de manière générale, le voyage à la carte connaîtra probablement une croissance plus rapide que celle du forfait, ce dernier devrait poursuivre sa progression car il demeure un produit extrêmement populaire, particulièrement en période d'incertitude. Nous continuerons d'offrir toutes les formules de voyage qui seront demandées par les consommateurs. À court terme, nous entrevoyons une intensification de nos activités dans le circuit et une offre à la carte de plus en plus complète. Des jalons importants ont été posés en ce sens en 2009. Ainsi, nous avons remanié l'offre de Rêvateurs au départ du Canada, et conclu une entente originale avec GAP Adventures. Nous avons également entrepris d'implanter une nouvelle plateforme technologique au Canada et en France dans le but d'enrichir notre offre à la carte.

Le paysage concurrentiel change. Au Canada, un voyageur important a disparu, deux autres ont annoncé qu'ils se regroupaient, et les deux principales compagnies aériennes régulières du pays ont renforcé leur présence dans le voyage d'agrément. En France, où le marché tend également à se consolider, l'ensemble de l'industrie subit les contrecoups d'un affrontement musclé entre les deux plus grands voyageurs au monde, qui disposent tous deux d'une force de frappe importante dans la distribution. Dans les circonstances, il faut se rappeler les faits suivants :

- Sur le marché transatlantique, Transat propose une offre sans équivalent et taillée sur mesure pour les vacanciers (Canadiens et Européens), avec près de 70 liaisons entre 34 villes européennes et 9 villes canadiennes, des possibilités de panachage, et l'accès à des produits sur mesure (circuits en autocar, croisières, voitures, forfaits hôteliers) à des tarifs hautement concurrentiels.
- Sur le marché du Sud au départ du Canada et de la France, nous proposons plus de 400 hôtels dans le cadre d'une offre qui se distingue de la concurrence grâce à des relations d'affaires de longue date, à des exclusivités et à la présence de nos équipes d'experts sur le terrain. En outre, la combinaison de CanJet Airlines et d'Air Transat, ainsi que des initiatives comme l'entente conclue avec XL Airways nous permettent de nous adapter rapidement aux fluctuations de la demande.

- Tous marchés confondus, Transat continue de compter sur un système de distribution multicanal en expansion, avec des ventes contrôlées et des ventes en ligne en progression constante.

Transat entame l'exercice 2010 en bonne posture d'un point de vue tant stratégique que financier. Notre organisation a beaucoup gagné en efficacité et en flexibilité, nous maîtrisons bien nos coûts, et notre structure financière est solide.

Alors que deux des fondateurs de l'entreprise nous quittent, un événement qui a été soigneusement préparé, nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe de direction compétente, soudée et dynamique. Le 1<sup>er</sup> novembre 2009, M. Nelson Gentiletti a été désigné chef de l'exploitation. M. Denis Pétrin, chez Transat depuis 1990, l'a remplacé au poste de vice-président finances et administration et chef de la direction financière, tandis que M. Michael DiLollo, qui est avec nous depuis 1991, lui a succédé au poste de président de Transat Tours Canada. C'est également avec plaisir que nous avons annoncé la nomination de M. Michel Bellefeuille au poste de vice-président et chef de la direction des systèmes d'information. Enfin, M. Yves Lalumière est devenu vice-président et directeur général de Transat Distribution Canada.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Gentiletti chapeautera la totalité des opérations de l'entreprise et assumera la responsabilité directe de Transat Tours Canada, Transat France, Transat Distribution Canada, Air Transat, Canadian Affair, Air Consultants Europe, Jonview Canada, tripcentral.ca, Rêvatours et Merika Tours. Ce changement de la garde, planifié de longue date, représente une étape importante pour Transat. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur une équipe talentueuse qui a eu le temps d'acquérir une expérience précieuse avant de prendre le relais.

De concert avec le soussigné, les deux grands bâtisseurs que sont Lina De Cesare et Philippe Sureau ont consacré quelque trente ans de leur vie à construire Transat, avec une passion et une détermination sans faille. Sans eux, Transat ne serait pas le fleuron qu'elle est devenue. Je voudrais leur exprimer ici tout mon respect et ma reconnaissance. Je leur dis merci au nom de nos actionnaires, de nos partenaires et de nos employés. Heureusement, Lina et Philippe continueront de siéger au conseil d'administration de Transat et serviront à titre de conseillers spéciaux auprès du président et chef de la direction.

Je remercie chaleureusement tous les membres du personnel, de l'équipe de direction et du conseil d'administration de Transat pour leur contribution et leur dévouement. Je remercie également nos actionnaires, dont ceux qui ont souscrit à notre dernière émission, et je tiens à les assurer que nous continuerons sans relâche à donner le meilleur de nous-mêmes, en gardant le cap sur notre objectif : accroître la valeur de l'entreprise.

Le président du conseil d'administration,  
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache  
Le 13 janvier 2010

2009 2008 2007

## VOYAGISTES EXPÉDITIFS ET TRANSPORT AÉRIEN

### Transat Tours Canada (TTC)

(Vacances Transat,  
Nolitours et Air Transat)

Revenus	2 394 000	2 371 000	2 117 000
Effectif	2 926	3 051	2 881
Passagers <sup>1</sup>	3 207 000	3 181 000	2 918 000
Voyageurs <sup>2</sup>	1 619 000	1 492 000	1 348 000

### Rêvatours

Revenus	11 700	13 800	13 000
Effectif	18	25	27
Voyageurs	3 300	4 700	4 300

## VOYAGISTES RÉCEPTIFS ET SERVICES À DESTINATION

### Jonview Canada

Revenus	105 400	127 500	121 000
Effectif	203	288	238
Voyageurs	206 000	263 000	249 000

### Autres

Revenus	52 700	43 200	32 000
Effectif	294	263	107

## DISTRIBUTION AU DÉTAIL

### Transat Distribution Canada

(Club Voyages, Marlin Travel,  
TravelPlus, Voyages en Liberté)

Revenus (commissions et franchises)	58 900	67 100	61 400
Points de vente en propriété	77	78	83
Effectif	489	581	577
Points de vente franchisés	354	337	304

### Tripcentral.ca et exitnow.ca

Revenus (commissions)	9 300	8 700	7 400
Effectif	136	110	100
Points de vente	22	22	22

## AUTRES SERVICES AÉRIENS

### Handlex

Revenus	54 900	54 200	49 500
Effectif	1 033	1 147	1 203

<sup>1</sup> Les sociétés aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers

<sup>2</sup> Les voyagistes comptabilisent les voyageurs en aller-retour

<sup>3</sup> Incluant croisière Lookéa en Égypte

Toutes les filiales sont détenues à 100 % sauf :

Jonview Canada (80,07 %)

Tourgreece (90,0 %)

Travel Superstore Inc. (Tripcentral.ca) (64,6 %)

REVENUS  
EFFECTIF  
PASSAGERS  
VOYAGEURS  
REVENUS  
COMMISSIONS  
POINTS DE VENTE  
FRANCHISÉS  
POINTS DE VENTE  
EN PROPRIÉTÉ  
CLUB LOOKÉA

2009 2008 2007

## VOYAGISTES EXPÉDITIFS

### Vacances Transat (France)

(Vacances Transat (France),  
Bennett Voyages et Brokair)

Revenus (€)	202 000	231 000	211 000
Effectif	228	240	220
Voyageurs	167 000	182 000	155 000

### Look Voyages

Revenus (€)	260 000	235 000	189 000
Effectif	339	342	309
Voyageurs	284 000	257 000	213 000
Club Lookéa/été <sup>3</sup>	32	28	26
Club Lookéa/hiver <sup>3</sup>	14	13	12

### Amplitravel

Revenus (€)	36 500	44 000	19 000
Effectif	18	18	19
Voyageurs	113 000	124 000	46 000

### Air Consultants Europe

Revenus commissions (€)	2 300	3 400	3 300
Effectif	23	26	23
Voyageurs	49 000	58 000	46 000

### Canadian Affair

Revenus (£)	110 700	89 700	71 000
Effectif	77	67	75
Voyageurs	216 000	176 000	161 500

## VOYAGISTES RÉCEPTIFS ET SERVICES À DESTINATION

### Tourgreece

Revenus (€)	17 800	19 600	20 700
Effectif	32	34	30
Voyageurs	80 000	69 000	72 000

## DISTRIBUTION AU DÉTAIL

### Eurocharter

Revenus commissions (€)	8 500	10 300	10 300
Effectif	177	198	191
Points de vente	63	67	69

## Transat : à vol d'oiseau

Transat A.T. inc. est un voyageur international intégré, spécialisé dans le voyage vacances, qui offre plus de 60 pays de destination et distribue des produits dans quelque 50 pays. Transat possède sa propre compagnie aérienne, fournit des services à destination, est active dans l'hôtellerie et exploite un vaste réseau de distribution. Entreprise responsable et soucieuse de contribuer au développement durable du tourisme, Transat compte sur une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité pour offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité à des prix accessibles.



**VOYAGISTES  
EXPÉDITIFS  
VOYAGISTES  
RECEPTIFS ET  
SERVICES  
A DESTINATION  
HÔTELLERIE  
DISTRIBUTION  
AU DETAIL  
TRANSPORT  
AÉRIEN**

## VOYAGISTES EXPÉDITIFS

### Transat Tours Canada (TTC)

#### Vacances Transat, Nolitours, Air Transat

*Caraïbes, Amérique latine et Mexique au départ du Canada, marché Canada-Europe, croisières*

#### Rêvatours

*Europe de l'Est, Asie, Afrique du Nord, etc. au départ du Canada*

#### Merika Tours

*Destinations nord-américaines au départ du Canada*

Premier voyageur vacances entre le Canada et l'Europe, TTC offre également aux Canadiens, en toute saison, une gamme variée de séjours au Mexique et dans les Caraïbes, de même que des croisières dans toutes les mers du monde grâce à des ententes avec les meilleurs croisiéristes. De plus, des deux côtés de l'Atlantique, TTC propose une vaste gamme de circuits et de formules d'hébergement élaborés par Transat ou par des partenaires.

Sous la marque Rêvatours, TTC vend des circuits et des produits à la carte pour 30 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Elle offre aussi une gamme de destinations nord-américaines aux Canadiens sous la marque Merika Tours.

### Air Consultants Europe (ACE)

*Représentant de TTC en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et en Autriche*

Partenaire important de TTC en Europe, ACE travaille aussi en étroite liaison avec Jonview Canada afin de commercialiser les produits Transat à destination du Canada au départ de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas.

### Look Voyages

*Bassin méditerranéen, Afrique, Asie, Caraïbes, Mexique, etc. au départ de la France*

#### Amplitravel

*Tunisie au départ de la France*

Look Voyages poursuit sur sa lancée avec la formule gagnante des Clubs Lookéa (32 clubs dans 16 pays à l'été 2009) tout en diversifiant son offre avec un éventail de séjours et de circuits. Championne de l'approche multicanal, Look Voyages maîtrise une partie importante de sa distribution. Look Voyages continue de proposer des produits, notamment pour la Tunisie sous la marque Amplitravel, qui répondent aux attentes d'un important segment de marché.

### Vacances Transat (France)

*Amériques, Caraïbes, Asie, Afrique au départ de la France*

#### Bennett

*Circuits en Europe de l'Est, Scandinavie, Écosse, Irlande*

#### Brokair

*Circuits de groupe au départ de la France*

Premier voyageur du marché français pour le Canada, Vacances Transat (France) s'affirme de plus en plus comme un spécialiste des circuits aux quatre coins du monde. Opérant également sous les marques Bennett (à destination de l'Europe du Nord) et Brokair (un spécialiste des voyages de groupe), le voyageur offrait 34 pays de destination et travaillait avec une trentaine de compagnies aériennes au départ de la France en 2009.

### Canadian Affair

*Marché Canada-Royaume-Uni*

Principal voyageur du Royaume-Uni à destination du Canada, Canadian Affair travaille main dans la main avec Transat Tours Canada, Jonview Canada, Air Transat et Thomas Cook Airlines.

## VOYAGISTES RÉCEPTIFS ET SERVICES À DESTINATION

### Jonview Canada (80,07 %)

*Circuits et forfaits à destination du Canada*

Jonview Canada, le plus important voyageur réceptif au Canada, propose ses produits dans une cinquantaine de pays, non seulement en Europe, mais également dans un nombre grandissant de marchés émergents.

### Tourgreece (90,0 %)

*Circuits et forfaits à destination de la Grèce*

Près de 15 millions de touristes visitent la Grèce chaque année, et Tourgreece en accueille environ 80 000, ce qui en fait l'un des voyageurs réceptifs les plus importants au pays.

### Trafic Tours (70,0 %)

*Excursions et services à destination au Mexique*

### Turissimo (70,0 %)

*Excursions et services à destination en République dominicaine*

Trafic Tours et Turissimo proposent des excursions et d'autres services à destination aux vacanciers qui séjournent dans la grande région de Puerto Vallarta, à Cancun et sur la Riviera Maya, au Mexique, de même qu'en République dominicaine.

### Transat Holidays USA

*Services à destination et agence de voyages en Floride*

## HÔTELLERIE

### **Ocean Hotels (35,0 %)**

*Hôtels au Mexique et en République dominicaine*

Transat est propriétaire à 35 % d'une entreprise hôtelière qui exploite cinq hôtels dans trois complexes au Mexique et en République dominicaine, de concert avec la grande chaîne espagnole H10 Hotels.

## DISTRIBUTION AU DÉTAIL

### **Transat Distribution Canada (TDC)**

*Réseau de 431 agences de voyages au Canada*

*(Club Voyages, Voyages en Liberté, TravelPlus, Marlin Travel)*

À la fin de l'exercice 2009, Transat Distribution Canada (TDC) regroupait quelque 431 agences (dont 354 franchisées) et environ 2 300 conseillers en voyage. Toutes bannières confondues, les ventes de ce réseau pan-canadien ont totalisé 1,3 milliard de dollars en 2009.

### **tripcentral.ca (64,6 %)**

*Réseau de 22 agences de voyages tripcentral.ca au Canada et exitnow.ca*

### **Eurocharter**

*Réseau d'agences de voyages en France*

Avec Eurocharter, nous comptons une soixantaine d'agences de voyages en France. En 2010, 35 de ces agences seront placées sous la responsabilité de Look Voyages et deviendront membres du réseau AFAT Voyages Sélectour.

## TRANSPORT AÉRIEN

### **Air Transat**

*Transporteur aérien nolisé spécialisé dans les voyages vacances*

Air Transat exploite une flotte de 18 appareils (13 Airbus A310 et 5 Airbus A330). Ses performances au chapitre de la ponctualité des vols, de la fiabilité et de la gestion du carburant s'inscrivent toujours parmi les meilleures de l'industrie. Plusieurs facteurs contribuent à faire d'Air Transat une compagnie aérienne de premier plan dans sa catégorie : un personnel de bord qualifié et accueillant, un programme exceptionnel pour les jeunes familles, la classe Club, etc.

### **Handlex**

*Services aéroportuaires à Montréal, Toronto et Vancouver*

Handlex offre des services aéroportuaires (enregistrement des passagers, manutention des bagages, fret, nettoyage des avions, services de piste, entretien de l'équipement au sol) à 24 transporteurs, dont Air Transat, aux aéroports de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Responsable de près de 15 000 départs en 2009, Handlex a inscrit de très bons résultats sur les plans financier et opérationnel au cours du dernier exercice.

Sauf indication contraire, toutes les filiales sont détenues à 100 %.

Depuis 2007, l'amélioration de notre performance en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable fait partie de nos priorités. Tout en développant un dialogue constructif avec nos parties prenantes, nous intégrons peu à peu de bonnes pratiques dans toutes les sphères de notre activité et encourageons nos partenaires à faire de même. Conformément aux principes du développement durable, nous avons pour ambition de pratiquer notre métier de voyageur en conciliant développement économique, protection de l'environnement et respect des populations locales. Nous avons adopté une politique de tourisme durable en juin 2008 et publié un premier rapport de responsabilité sociale en janvier 2009.

Au cours de l'exercice 2009, nous avons continué à travailler sur un écobilan interne amorcé en 2008 et sur un plan d'action assorti d'indicateurs de performance. Au rythme des progrès accomplis jusqu'ici, nous croyons que le bilan environnemental de l'exercice 2009 sera suffisamment fiable pour servir de base de comparaison par la suite. En parallèle, le projet de certification LEED-EB d'Air Transat a progressé, et nous avons poursuivi nos actions pour une consommation responsable des ressources par le biais du réemploi, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles.

Air Transat fait encore figure de bon élève au chapitre des émissions de gaz à effet de serre grâce, principalement, à son programme de gestion du carburant, sans cesse amélioré depuis sa mise en œuvre en 2003, et à des taux de remplissage très élevés.

#### Émissions de CO<sub>2</sub> liées aux vols d'Air Transat (du 1<sup>er</sup> nov. au 31 oct.)

	Émissions totales de CO <sub>2</sub> (en tonnes métriques)	Consommation de carburant (l) Émissions de CO <sub>2</sub> (kg) (par passager par 100 km)
2009	1 139 773	3,28 litres (8,30 kg)
2008	1 137 629	3,26 litres (8,25 kg)
2007	1 013 970	3,17 litres (8,02 kg)

L'augmentation des émissions totales d'une année sur l'autre est attribuable à l'augmentation du nombre de vols. L'augmentation de la consommation par passager par 100 km, de 2007 à 2008, et de 2008 à 2009, est principalement attribuable à la réduction du nombre de sièges à bord des appareils en 2008.

Nous avons préparé un plan d'action afin d'encourager nos partenaires du secteur hôtelier à adopter des pratiques plus responsables. Ce plan sera mis en œuvre en 2010 sous forme d'un projet pilote qui mobilisera une centaine d'hôteliers. L'élaboration de ce projet a permis à Transat d'approfondir ses connaissances en gestion hôtelière responsable, grâce notamment à

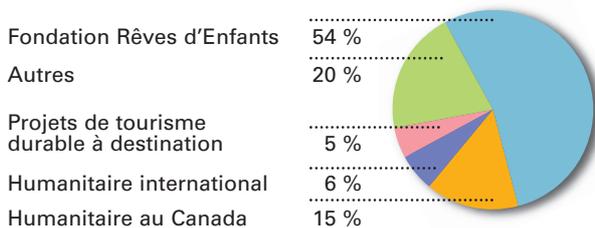
une étude sur les certifications hôtelières qui a été réalisée en 2009 par la Chaire de tourisme Transat de l'Université du Québec à Montréal.

Au titre de notre programme de soutien pour des projets de tourisme durable pilotés par des collectivités ou par des organisations à but non lucratif, nous avons financé des initiatives en Turquie, au Mexique, au Maroc et au Pérou en 2009. Depuis 2007, nous avons encouragé douze initiatives locales réparties dans huit pays et représentant des engagements financiers totaux de près d'un demi-million de dollars. Ces projets, dont plusieurs n'auraient pu voir le jour sans le soutien de Transat, ont en commun de stimuler l'activité économique locale dans une perspective de développement durable.

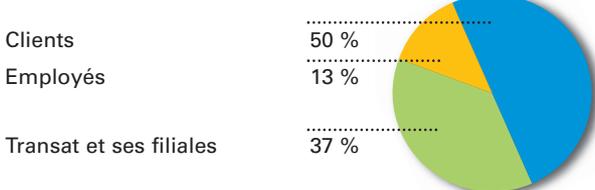
Dans le domaine humanitaire, nous avons signé un partenariat de trois ans avec SOS Villages d'Enfants, une organisation qui se consacre depuis 1949 aux orphelins et aux enfants abandonnés. SOS Villages d'Enfants est active dans 132 pays.

### Contributions philanthropiques 2009

#### Dons par catégorie



#### Dons par provenance



Nous avons joué un rôle très actif dans la promotion du tourisme durable en 2009. En témoignent notamment notre participation aux travaux de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et de la Tour Operators' Initiative for the Sustainable Development of Tourism (TOI) ainsi que la création du Prix Transat pour le tourisme durable dans le cadre des Grands Prix du tourisme québécois.

Nous avons intensifié nos efforts pour sensibiliser notre personnel et nos clients aux enjeux du développement durable. Entre autres outils utilisés à cette

fin, mentionnons notre rapport de responsabilité sociale, publié en janvier 2009, mais également nos brochures voyagistes, notre magazine de bord, nos sites Web et une vidéo diffusée dans nos appareils depuis juin 2009.

### La force d'une grande équipe

Chez Transat, nous croyons que notre organisation doit être en constante mutation. D'abord pour s'ajuster à l'évolution rapide de notre environnement commercial et ensuite, parce qu'à l'instar de ses membres, une organisation doit se renouveler et apprendre pour espérer progresser.

Dans l'organisation apprenante, les outils et les possibilités de développement du personnel sont multiples et capitalisent sur l'expertise, les connaissances et l'expérience de chacun.

C'est ainsi que nous avons mis en œuvre un programme de formation pour les gestionnaires de premier niveau (150 participants) ainsi qu'un programme de certificat universitaire en gestion des organisations pour notre personnel canadien (90 participants). De plus, nous avons développé une formation en ligne sur les compétences Transat et enfin, nous avons organisé des groupes de co-développement pour permettre aux employés de partager leur savoir, leur expérience ainsi que leurs réflexions sur les sujets qui les concernent.

En multipliant les possibilités de développement et en facilitant l'interaction entre un maximum de gens de filiales différentes, nous cherchons aussi à développer une vision globale de l'entreprise chez un nombre grandissant de nos employés et de nos cadres.

Nous avons créé un outil web qui intègre des activités de formation en ligne pour aider les gestionnaires à élaborer des plans de développement individuels réalistes avec leurs employés. Conçu pour faciliter la discussion et les échanges, cet outil permet de suivre la progression des plans de développement en temps réel grâce à un système d'alertes par courrier électronique.

Nous avons développé la même approche pour l'évaluation du rendement ainsi que l'accueil et l'orientation des nouveaux employés.

Nous croyons que la multiplication des interactions entre nos employés crée une effervescence qui ne peut qu'aider l'organisation à s'adapter aux changements que nous avons amorcés il y a déjà deux ans pour capitaliser sur la force d'une grande équipe.

## Rapport de gestion

<u>APERÇU</u>	17
<u>ACTIVITÉS CONSOLIDÉES</u>	21
<u>SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT</u>	26
<u>AUTRES</u>	29
<u>COMPTABILITÉ</u>	29
<u>CONTRÔLES ET PROCÉDURES</u>	34
<u>RISQUES ET INCERTITUDES</u>	35
<u>PERSPECTIVES</u>	37

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2008 et doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport annuel à partir de la page 38. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 13 janvier 2010. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse [www.transat.com](http://www.transat.com) et dans le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), dont les lettres d'attestation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 et la notice annuelle.

Nos états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures de rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions «Transat», «nous», «notre», «nos» ou la «société», sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Les chiffres de 2008 et de 2007 ont été redressés, le cas échéant, pour tenir compte des modifications de convention comptable concernant la comptabilisation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, des ajustements apportés à la valeur comptable d'un placement et du reclassement à long terme de montants de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés appliqués depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008 et résumée à la note 3 des états financiers consolidés.

#### **AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme «s'attendre à», «anticiper», «planifier», «croire», «estimer», «avoir l'intention de», «viser», «projeter», «prévoir», ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours

et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la société dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2010 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.
- La perspective selon laquelle les revenus ainsi que le nombre total de voyageurs en 2010 devraient être supérieurs à ceux de 2009.
- La perspective selon laquelle la société devrait générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation positifs en 2010.
- La perspective selon laquelle les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles devraient se situer dans une fourchette de 35,0 millions de dollars à 45,0 millions de dollars.
- La perspective selon laquelle la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la société devrait bénéficier de coûts d'intrants inférieurs.

En faisant cette déclaration, la société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres seront à la baisse. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la société à cette date. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS					
(en milliers de dollars)	2009	2008 Redressé <sup>1</sup>	2007 Redressé <sup>1</sup>	Variation 2009	Variation 2008
	\$	\$	\$	%	%
<b>États consolidés des résultats</b>					
Revenus	3 545 341	3 512 851	3 045 917	0,9	15,3
Marge <sup>2</sup>	93 395	127 768	136 347	(26,9)	(6,3)
Bénéfice net (perte nette)	61 847	(49 394)	77 822	225,2	(163,5)
Bénéfice (perte) de base par action	1,86	(1,49)	2,30	224,8	(164,8)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	1,85	(1,49)	2,28	224,2	(165,4)
Dividende – actions de catégorie A et B	0,09	0,36	0,34	(75,0)	5,9
<b>États consolidés des flux de trésorerie</b>					
Activités d'exploitation	45 234	95 069	156 728	(52,4)	(39,3)
Activités d'investissement	(26 662)	(142 027)	(195 657)	81,2	27,4
Activités de financement	18 303	15 091	(14 830)	21,3	201,8
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 090)	10 866	5 640	(119,2)	92,7
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	34 785	(21 001)	(48 119)	265,6	56,4
	Au 31 octobre 2009	Au 31 octobre 2008 Redressé <sup>1</sup>	Au 31 octobre 2007 Redressé <sup>1</sup>	Variation 2009	Variation 2008
	\$	\$	\$	%	%
<b>Bilans consolidés</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 552	145 767	166 768	23,9	(12,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (à court terme et à long terme)	272 726	256 697	168 196	6,2	52,6
Placements dans des PCAA	71 401	86 595	142 346	(17,5)	(39,2)
Actif total	1 129 503	1 267 214	1 072 377	(10,9)	18,2
Dettes (à court terme et à long terme)	110 840	153 241	91 837	(27,7)	66,9
Dettes totales <sup>2</sup>	507 273	450 335	371 146	12,6	21,3
Dettes nettes <sup>2</sup>	255 320	217 973	62 032	17,1	251,4

#### <sup>1</sup> NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES ET AUTRES MODIFICATIONS

Se référer à la section Nouvelles conventions comptables et autres modifications.

#### <sup>2</sup> MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions «marge», «dettes totales» et «dettes nettes» n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Cependant, ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge correspond aux revenus desquels on soustrait les dépenses d'exploitation, selon les états consolidés des résultats vérifiés.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins futurs de liquidités de la société. Elle correspond à la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme et dette à court terme) et des obligations en vertu de contrats de location-exploitation, présentées à la page 28.

La dette nette est utilisée par la direction pour évaluer sa situation de trésorerie. Elle correspond à la dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie non détenus en fiducie ou autrement réservés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»].

La marge, la dette totale et la dette nette ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les PCGR, mais plutôt comme une information complémentaire.

## APERÇU

### LE SECTEUR DES VOYAGES VACANCES

Le secteur dit des voyages vacances regroupe principalement des voyagistes, des agences de voyages (ayant pignon sur rue ou en ligne), des entreprises offrant des services à destination ou d'hôtellerie et des transporteurs aériens. Dans chacun de ces sous-secteurs on retrouve des entreprises qui ont adopté différents modèles de fonctionnement.

En règle générale, les voyagistes dits expéditifs achètent localement ou à l'étranger les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent à des consommateurs sur leurs marchés locaux, généralement par l'intermédiaire d'agences de voyages, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Les voyagistes dits réceptifs, pour leur part, élaborent des forfaits ou d'autres produits de voyage à partir de services qu'ils achètent sur leur marché local, pour les vendre sur les marchés étrangers, généralement par l'entremise d'autres voyagistes ou d'agences de voyages. Les entreprises de services à destination sont installées à destination et vendent aux voyageurs, sur place, des services optionnels variés pour consommation spontanée, comme des excursions ou des visites touristiques. Ces entreprises offrent également aux voyagistes expéditifs des services

logistiques comme des transferts terrestres entre les aéroports et les hôtels. Les agences de voyages, indépendantes ou constituées en réseaux, sont des distributeurs qui servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les transporteurs aériens vendent leurs sièges par l'entremise des agences de voyages ou directement aux voyageurs, qui les incluent alors dans leur prestation.

## ACTIVITÉ PRINCIPALE, VISION ET STRATÉGIE

### ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat compte parmi les plus grands voyageurs entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyageur, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditeur et comme voyageur réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines (en France et au Canada) nous appartiennent. En effet, Transat est également un important distributeur au détail, comptant au total environ 500 agences de voyages (dont 354 franchisées) et un système de distribution multicanal faisant appel à Internet. Depuis 2008, Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède et exploite des propriétés au Mexique et en République dominicaine. Transat a recours à plus de 60 compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une vaste proportion de ses besoins. Transat offre également des services à destination et des services aéroportuaires.

### VISION

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, on a compté en 2008 quelque 922 millions de touristes internationaux et ce marché devrait poursuivre sa croissance malgré un recul prévisible en 2009. La vision de Transat est de devenir un chef de file en Amérique et de jouir d'une forte position concurrentielle dans plusieurs pays d'Europe en 2014. Pour le moment, nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyageur expéditeur et voyageur réceptif. Nous sommes solidement implantés en France et au Royaume-Uni comme voyageur expéditeur, de même qu'en Grèce comme voyageur réceptif. Nous offrons à nos clients une vaste gamme de destinations internationales, dans quelque 60 pays. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

### STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la société entend continuer, pour la période 2009-2011, de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyageurs; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

Au chapitre de l'intégration verticale, les principaux vecteurs de croissance sont la distribution multicanal, que Transat continuera de développer en élargissant sa présence sur le terrain et en investissant dans des systèmes technologiques qui lui permettront de mieux répondre aux attentes de plus en plus variées

des consommateurs; une présence accrue à destination, soit à titre d'hôtelier, de voyageur réceptif ou de prestataire de services à destination.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer sa marge et accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges dans le tourisme. À ce titre, le passage de la flotte d'Air Transat à un seul type d'appareils (plutôt que deux actuellement), amorcé en 2009 et qui se poursuivra au moins jusqu'en 2013, devrait entraîner des économies importantes. En outre, Transat a conclu en 2009 une entente lui permettant de recourir de manière flexible aux petits porteurs d'un tiers, et ce pour les cinq prochaines années, ce qui entraîne également des avantages financiers pour la société.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Ce phénomène, exacerbé par la croissance prévue du tourisme et du transport aérien, se manifeste de diverses manières, notamment les pressions réglementaires ou tarifaires liées aux émissions de gaz à effet de serre, les attentes plus grandes des clients et des investisseurs à cet égard, etc. Au vu et au su de cette tendance, et constatant qu'une entreprise de tourisme a un intérêt direct à voir l'environnement safeguardé et les collectivités d'accueil demeurer accueillantes face au phénomène touristique, Transat a entrepris en 2006 un virage marqué vers l'adoption des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable. Ce faisant, la société vise entre autres les bénéfices suivants pour elle-même : une consommation moindre de ressources, avec une diminution équivalente de coûts; une marque différenciée et un attachement plus grand de la part de ses clients, ce qui pourrait se traduire par des avantages commerciaux; une loyauté et une mobilisation plus grande de la part de ses employés.

Pour l'exercice 2010, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

- Consolider notre position de chef de file dans nos marchés des deux côtés de l'Atlantique par le biais d'une offre élargie, tant en termes de types de produits que de l'éventail de destinations, en donnant plus d'ampleur à la distribution multicanal et en maintenant notre contrôle des coûts, tout en procurant une expérience client enrichie.
- Compléter l'intégration des nouvelles équipes de direction, cultiver un esprit de corps et développer une parfaite cohésion entre les nouvelles organisations des filiales et de la compagnie-mère en vue d'accélérer l'atteinte de nos objectifs commerciaux.
- Poursuivre le développement et la mise en application de nouveaux systèmes d'information qui contribueront à une efficacité accrue de nos opérations et à une plus grande flexibilité au chapitre de notre offre.
- Poursuivre les efforts visant à positionner Transat parmi les chefs de file de l'industrie en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable, de sorte à exercer une influence accrue sur l'avenir de notre marché, à susciter l'adhésion des employés, et à engendrer pour Transat un avantage compétitif.

## REVUE DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2009

Les principaux objectifs pour l'exercice 2009 ainsi que les réalisations se détaillent comme suit :

### 1. Accroître efficacité, productivité, compétitivité et agilité au sein de l'organisation, par une gestion serrée des coûts et des investissements ciblés permettant de maximiser les ressources, en combinant stratégiquement des résultats à court terme et une vision à long terme, sans compromettre la qualité du service à la clientèle.

- Poursuivre nos programmes de contrôle et de compression des dépenses, notamment par une révision des processus, la poursuite de synergies accrues entre services ou entités commerciales, la réingénierie des structures administratives, opérationnelles ou organisationnelles, de même que la gestion de risque.
- Poursuivre activement les programmes de rétention, de formation et de mobilisation des ressources humaines; intensifier le processus d'identification, de gestion et de développement du talent et de la relève.
- Investir dans des systèmes technologiques qui contribueront à une efficacité accrue en matière de gestion des revenus, de distribution et de planification financière.

La mise en place, très tôt dans l'année, d'un plan de protection de la marge, a permis de réaliser le bénéfice avant impôt et intérêts prévu, en dépit d'une hausse modeste des revenus. Les principales mesures d'austérité ont été le gel de l'embauche, la rationalisation de certains processus, la diminution des coûts aériens et la réduction des coûts de marketing.

Au Canada, nous avons complété l'intégration des fonctions finance et administration, ressources humaines et gestion des systèmes d'information; nous avons également resserré certains processus. Nous avons mis en place Transat France, une structure qui regroupe les finances, le service juridique, les systèmes d'information et les ressources humaines sous une direction unique. Ce faisant, nous gagnons en efficacité, diminuons nos coûts de structure, et facilitons l'implantation et la poursuite d'une vision commune.

Nous avons signé une entente avec le transporteur CanJet Airlines pour l'affrètement de petits porteurs vers les destinations soleil, en remplacement d'une entente semblable qui était en place depuis 2003. Cette nouvelle entente a eu une contribution favorable dès l'été 2009, qui s'accroîtra en saison hivernale. En outre, nous avons conclu une entente avec XL Airways, en France, qui affrètera un des appareils d'Air Transat pour la saison d'hiver 2010 pour desservir nos voyageurs français, ce qui entraînera une économie substantielle.

Nous avons adopté un plan de transition pour la flotte d'Air Transat, et commencé son implantation. Constituée en 2009 de 18 gros porteurs de types Airbus A330 et A310, la flotte d'Air Transat ne devrait compter que des Airbus A330 d'ici environ quatre ans. Ceci devrait entraîner une réduction des coûts d'exploitation.

La structure de la fonction Ressources humaines a été revue afin d'être mieux adaptée aux besoins de l'organisation. Des pôles d'excellence en dotation, en développement organisationnel et en relations de travail ont été mis sur pied. Nous avons instauré un programme de formation pour les cadres de premier niveau. Nous poursuivons notre programme de formation accéléré avec des employés ciblés. La revue de nos programmes de

rémunération incitative et d'assurances collectives nous permettra d'améliorer notre offre d'emploi et de fidéliser notre personnel.

Nous avons poursuivi activement la mise à niveau en matière de systèmes informatiques, avec notamment la mise en place d'une plateforme pour la vente de produits à la carte.

### 2. Consolider notre position de chef de file comme voyageur expéditif par le maintien ou l'augmentation de nos parts de marché en différenciant notre offre, en maximisant les produits exclusifs, en lançant de nouveaux produits et en étendant notre portée, nous appuyant sur l'approche de distribution bilatérale que nous avons mise au point.

- Au Canada, sur le Sud, demeurer compétitif avec une offre enrichie, resserrer les synergies avec le réseau de distribution et maximiser la rentabilité à destination.
- Sur le marché transatlantique, poursuivre l'enrichissement de notre offre en ajoutant de nouvelles destinations en Europe, augmenter les fréquences et maximiser la collaboration entre les entités commerciales.
- Au départ de la France, accroître l'activité commerciale sur les circuits long-courriers de Vacances Transat; pour Look Voyages, poursuivre la croissance des Clubs Lookéa, accentuer le développement des produits balnéaires sur les destinations majeures; et développer la production régionale des deux voyageurs.

Sur le Sud, pour la saison hivernale, nous avons ajouté sept nouvelles liaisons au départ du Canada, et enregistré une hausse de 17,7 % du nombre de voyageurs. Sur l'Europe, nous avons ajouté quatre nouvelles liaisons et une nouvelle destination (Venise). Nous avons remanié et ajusté l'offre de Rêvatoirs, au départ du Canada, et conclu une entente originale avec GAP Adventures.

Du côté aérien, nous avons lancé Kiloflex (réduction sur les suppléments de bagages si achetés à l'avance) et Option Plus (assortiment de services additionnels à l'enregistrement et à bord).

Vacances Transat (France) a vu ses revenus diminuer en 2009, à cause d'une désaffection marquée des voyageurs envers le long-courrier, mais cette baisse a été presque entièrement compensée par une augmentation des volumes chez Look Voyages, dont l'offre est centrée sur le court et le moyen-courrier.

Au chapitre des services à destination au Mexique et en République dominicaine, il faut noter que la diminution de volume importante sur le Mexique au deuxième semestre (à cause de la pandémie de grippe) a été compensée par l'apport de nouveaux clients de sorte que la rentabilité a augmenté par rapport à 2008.

### 3. Poursuivre le développement et la mise en œuvre de notre stratégie de distribution multicanal et augmenter les ventes sur chacun des canaux.

- En France, rapprocher les agences Look Voyages du voyageur et développer des stratégies commerciales intégrées, qui maximisent la synergie.
- Au Canada, accroître le nombre d'agences traditionnelles, leur productivité et leur ventes de produits Transat; resserrer les liens avec les chaînes nationales.
- Accélérer le développement de la plateforme de vente directe en ligne.

Nous avons mis au point un plan qui prévoit le rattachement de 35 de nos agences de voyages en France à Look Voyages, en 2010. Les 28 autres agences seront cédées ou fermées.

Transat a consolidé sa position de plus grand réseau de distribution au Canada, avec 453 agences, dont 431 regroupées dans Transat Distribution Canada, incluant 354 franchisées. Notre agence en ligne, exitnow.ca, a été rattachée à tripcentral.ca pour des raisons d'efficacité. Les ventes dites contrôlées, faites par le réseau Transat, ont augmenté aussi bien au Canada qu'en France.

Nous avons développé et commencé l'implantation d'une nouvelle plateforme technologique, au Canada comme en France, afin d'accroître considérablement notre offre à la carte.

#### 4. Développer et mettre en œuvre un plan lié au tourisme durable visant à positionner Transat parmi les chefs de file de l'industrie, à exercer une influence accrue sur l'avenir de notre marché et à susciter l'adhésion des employés, des fournisseurs et des clients.

- Poursuivre les efforts en vue de faire évoluer les processus internes et d'adopter les pratiques reconnues en matière de gestion responsable.
- Accentuer les efforts de sensibilisation et de communication interne et externe, de même que la collaboration avec l'industrie.

Nous avons continué le développement d'un écobilan interne et d'un plan d'action axé autour d'une série d'indicateurs que nous avons sélectionnés. Nos initiatives basées sur la réduction de la consommation des ressources, le réemploi, le recyclage et la valorisation, de même que le projet de certification LEED-EB chez Air Transat se sont poursuivis. Nous avons mis au point un programme de promotion du tourisme durable auprès des hôteliers, qui sera implanté en 2010.

Dans le cadre de notre programme de soutien à des projets de tourisme durable à destination, nous avons retenu des projets en Turquie, au Mexique, au Maroc et au Pérou. Depuis 2007, nous avons ainsi soutenu douze initiatives locales, dans huit pays, représentant des engagements financiers totaux qui atteignent près d'un demi-million de dollars. En outre, nous avons poursuivi notre programme philanthropique, et notamment signé un partenariat avec SOS Villages d'Enfants, une organisation qui se consacre aux orphelins et aux enfants abandonnés dans 132 pays.

Dans l'industrie, nous participons aux travaux de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) et de la *Tour Operators' Initiative for the Sustainable Tourism Development (TOI)*, et avons activement soutenu d'autres initiatives de sensibilisation comme le *Responsible Travel and Tourism Forum* et le Symposium sur le développement durable du tourisme.

Nous avons intensifié nos efforts de sensibilisation de notre personnel et de nos clients, par l'entremise de notre rapport de responsabilité sociale, publié en 2009, mais aussi de nos brochures voyagistes, carnets de voyage, magazine de bord, sites Web, etc.

#### PRINCIPAUX INDUCTEURS DE PERFORMANCE

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

#### PART DE MARCHÉ

Demeurer le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché en Ontario, au Canada et en Europe.

#### CROISSANCE DES REVENUS

Faire croître les revenus de plus de 5 %, exception faite des acquisitions.

#### MARGE

Obtenir des marges supérieures à 5 %.

#### CAPACITÉ DE RÉALISER LES OBJECTIFS

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

##### Trésorerie

Nous comptons sur des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non détenues en fiducie ou autrement réservés) de 180,6 millions de dollars au 31 octobre 2009. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses et à augmenter nos marges devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains. Également, nous détenons des placements dans des PCAA ayant une juste valeur et une valeur nominale de 71,4 millions de dollars et de 128,8 millions de dollars respectivement à cette date.

##### Facilités de crédit

Nous pouvons également compter sur des facilités de crédit à terme rotatifs totalisant actuellement 255,2 millions de dollars et échéant jusqu'en 2013, dont 78,0 millions de dollars étaient utilisés au 31 octobre 2009.

Nos ressources non financières comprennent :

##### Marque

La société a pris les mesures nécessaires pour se donner une image de marque distincte et renforcer sa réputation, y compris par son approche en matière de tourisme durable.

##### Structure

Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services.

##### Ressources humaines

Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée, fondée sur une vision claire et des valeurs communes. Grâce à ces efforts, nos employés travaillent en équipe et sont engagés à assurer la satisfaction globale de nos clients et à participer à l'amélioration de l'efficacité de la société. En outre, nous croyons que la société bénéficie d'un solide leadership.

##### Relations avec les fournisseurs

Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans des destinations soleil et entretenons depuis plus de 20 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels dans ces destinations et en Europe.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2010 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.

## ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

### REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

L'augmentation globale de nos revenus de 0,9 % provient d'une croissance de 1,7 % des revenus en Europe et de 0,6 % en Amérique. Nous avons enregistré une hausse globale du nombre de voyageurs de 1,6% comparativement à l'exercice précédent, soit une hausse de 0,2 % en Amérique et 5,9 % en Europe. En Amérique, de manière générale, les prix de vente ont évolué à la baisse en 2009, en raison de la forte concurrence découlant d'une offre excédentaire. En Europe, l'augmentation est largement attribuable aux revenus enregistrés au Royaume-Uni, alors que les revenus de nos autres filiales européennes, principalement françaises, ont généralement stagné et même diminué.

Pour 2010, nous prévoyons que les revenus ainsi que le nombre total de voyageurs devraient être supérieurs à ceux de 2009. Compte tenu du contexte économique et de la capacité excédentaire sur le marché, nous prévoyons que la concurrence demeurera très vive au cours de l'exercice 2010.

### DÉPENSES D'EXPLOITATION

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs (principalement les coûts de sièges de tierces parties et les coûts de chambres d'hôtels), les salaires et avantages sociaux, le carburant d'aéronefs, les commissions, l'entretien d'aéronefs, les frais d'aéroports et de navigation et les loyers d'aéronefs. Près de 30 % de ces dépenses d'exploitation doivent être réglées en dollars américains.

La hausse de 2,0 % de nos dépenses d'exploitation est attribuable à une augmentation des dépenses d'exploitation de 1,5 % en Amérique et de 3,2 % en Europe. Ces variations résultent principalement de l'intensification des activités commerciales et de la vigueur de l'euro par rapport au dollar. En proportion de nos revenus, les dépenses d'exploitation ont augmenté pour se situer à 97,4 % comparativement à 96,4 % en 2008.

### COÛTS DIRECTS

Les coûts directs sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtel ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. En 2009, ces coûts ont représenté 58,2 % de nos revenus, en hausse comparativement à 55,0 % en 2008. Comparativement à l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les coûts directs ont augmenté de 6,7 %. L'augmentation découle principalement de la saison hivernale, où nous avons enregistré un accroissement des activités commerciales et où le dollar a souffert de la vigueur de l'euro et du dollar américain, et dans une moindre mesure une augmentation des activités commerciales en Europe, principalement au Royaume-Uni.

Au cours de l'exercice, nous avons signé une entente de cinq ans avec le transporteur canadien CanJet Airlines pour l'affrètement de petits porteurs Boeing 737-800 de nouvelle génération sur les destinations soleil, au départ du Canada. L'entente conclue avec CanJet est plus avantageuse que l'arrangement qui prévalait avec WestJet Airlines depuis 2003, qu'elle remplace. Elle renforce considérablement notre position sur le marché du Sud. Son impact positif s'est déjà fait sentir à l'été 2009 et devrait s'accroître durant la saison hivernale.

### SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 14,9 millions de dollars (4,3 %) pour s'établir à 364,6 millions de dollars. Cette hausse est attribuable aux primes liées aux programmes de rémunération variable à court terme supérieures à celles de 2008 et aux augmentations salariales annuelles, à l'ajout à la flotte de deux aéronefs au cours de l'exercice 2008 ainsi qu'à l'intensification des activités commerciales pendant la saison d'hiver.

### CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 46,2 millions de dollars (12,7 %) au cours de l'exercice. La diminution résulte principalement des prix du carburant moins élevés comparativement à 2008. Compte tenu de notre politique de gestion des risques de carburant, la société n'a pas pu profiter pleinement de la baisse des prix du carburant.

REVENUS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE					
(en milliers de dollars)	2009	2008	2007	Variation 2009	Variation 2008
	\$	\$	\$	%	%
Amérique	2 552 348	2 536 831	2 278 116	0,6	11,4
Europe	992 993	976 020	767 801	1,7	27,1
	<b>3 545 341</b>	<b>3 512 851</b>	<b>3 045 917</b>	<b>0,9</b>	<b>15,3</b>

DÉPENSES D'EXPLOITATION								
(en milliers de dollars)				En % des revenus			Variation	
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008
	\$	Redressé	Redressé	%	%	%	%	%
Coûts directs	2 062 626	1 933 706	1 601 652	58,2	55,0	52,6	6,7	20,7
Salaires et avantages sociaux	364 642	349 746	334 973	10,3	10,0	11,0	4,3	4,4
Carburant d'aéronefs	319 224	365 457	273 614	9,0	10,4	9,0	(12,7)	33,6
Commissions	177 166	174 740	186 686	5,0	5,0	6,1	1,4	(6,4)
Entretien d'aéronefs	89 896	97 842	76 099	2,5	2,8	2,5	(8,1)	28,6
Frais d'aéroports et de navigation	90 611	90 624	86 594	2,6	2,6	2,8	0,0	4,7
Loyer d'aéronefs	54 287	48 628	48 883	1,5	1,4	1,6	11,6	(0,5)
Autres	293 494	324 340	301 069	8,3	9,2	9,9	(9,5)	7,7
Total	<b>3 451 946</b>	<b>3 385 083</b>	<b>2 909 570</b>	<b>97,4</b>	<b>96,4</b>	<b>95,5</b>	<b>2,0</b>	<b>16,3</b>

## COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions s'est élevée à 177,2 millions de dollars, une augmentation de 1,4 % par rapport à l'exercice de 2008. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions sont demeurées stables à 5,0 %.

## ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement, pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2008, ces dépenses ont diminué de 7,9 millions de dollars (8,1 %) au cours de l'exercice comparativement à 2008. Cette diminution s'explique, en partie, par le prolongement de certains baux d'aéronefs, ce qui nous permet de comptabiliser certains coûts d'entretien sur une période plus longue qu'initialement prévu, et par un raffermissement du dollar par rapport au dollar américain.

## FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports. Ces frais sont demeurés stables comparativement à 2008.

## LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 5,7 millions de dollars (11,6 %) au cours de l'exercice. Cette hausse est principalement attribuable à l'ajout de deux aéronefs au cours de l'exercice 2008 et par la vigueur du dollar US par rapport au dollar comparativement à l'exercice précédent.

## AUTRES

Les autres dépenses d'exploitation ont diminué de 30,8 millions de dollars (9,5 %) au cours de l'exercice, en regard de 2008. La diminution est principalement reliée à la diminution des frais de marketing ainsi que des honoraires professionnels. En pourcent-

age des revenus, les autres frais ont également diminué pour l'exercice, passant de 9,2 % en 2008 à 8,3 % en 2009.

## MARGE

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une marge de 93,4 millions de dollars au cours de l'exercice comparativement à une marge de 127,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. En proportion de nos revenus, nos marges sont passées de 3,6 % en 2008 à 2,6 % en 2009. L'érosion de nos marges résulte principalement de la saison d'hiver pendant laquelle les prix de vente subissaient des pressions à la baisse.

## SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

### AMÉRIQUE

En Amérique, les revenus ont augmenté de 93,5 millions de dollars (6,0 %) au cours de la saison d'hiver comparativement à 2008. Cette augmentation est attribuable à la hausse globale du nombre de voyageurs de 6,0 %. Au cours de la saison d'hiver 2009, nous avons une offre de sièges plus élevée sur nos destinations soleil et moins élevée sur la Floride. Ces changements se sont traduits sur nos destinations soleil par une hausse du nombre de voyageurs de 17,7 % pour la saison comparativement à 2008. Notre marge pour la saison d'hiver s'est établie à 2,4 % comparativement à 5,8 % en 2008. L'érosion de nos marges résulte principalement des baisses des prix de vente, principalement sur nos destinations dans les Caraïbes et au Mexique, compte tenu de l'offre excédentaire sur le marché et de la concurrence qui est demeurée vigoureuse.

Au cours de la saison estivale, les revenus ont diminué de 8,0 %. Cette baisse découle de la baisse du nombre de voyageurs de 7,5 % et de prix de vente moyens inférieurs à ceux de 2008, à la suite de la baisse des prix du carburant. Cette diminution est également due à la prise en charge par Canadian Air d'une portion des ventes de la route Canada-Royaume-Uni ayant des départs à partir du Canada. Auparavant ces ventes étaient presque entièrement réalisées par Air Transat et donc enregistrées

AMÉRIQUE		2009	2008	2007	Variation	Variation
(en milliers de dollars)			Redressé	Redressé	2009	2008
		\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver	Revenus	1 653 636	1 560 186	1 375 092	6,0	13,5
	Dépenses d'exploitation	1 613 468	1 468 934	1 276 402	9,8	15,1
	Marge	40 168	91 252	98 690	(56,0)	(7,5)
	Marge (%)	2,4	5,8	7,2	(58,5)	(18,5)
Saison d'été	Revenus	898 712	976 645	903 024	(8,0)	8,2
	Dépenses d'exploitation	869 276	991 767	881 918	(12,3)	12,5
	Marge	29 436	(15 122)	21 106	294,7	(171,6)
	Marge (%)	3,3	(1,5)	2,3	320,0	(166,3)

EUROPE		2009	2008	2007	Variation	Variation
(en milliers de dollars)			Redressé	Redressé	2009	2008
		\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver	Revenus	352 695	302 361	248 645	16,6	21,6
	Dépenses d'exploitation	362 231	303 624	250 059	19,3	21,4
	Marge	(9 536)	(1 263)	(1 414)	(655,0)	10,7
	Marge (%)	(2,7)	(0,4)	(0,6)	(575,0)	(33,3)
Saison d'été	Revenus	640 298	673 659	519 156	(5,0)	29,8
	Dépenses d'exploitation	606 971	620 758	501 191	(2,2)	23,9
	Marge	33 327	52 901	17 965	(37,0)	194,5
	Marge (%)	5,2	7,9	3,5	(34,2)	126,9

en Amérique. Au cours de la saison estivale, nous avons affiché des taux de remplissage de nos vols supérieurs à ceux de la saison 2008, ceci a contribué en partie à l'augmentation de notre marge qui s'est élevée à 3,3 % comparativement à une marge négative de 1,5 % en 2008.

#### EUROPE

En Europe, les revenus ont augmenté de 50,3 millions de dollars (16,6 %) au cours de l'hiver comparativement à 2008. Cette augmentation, ainsi que celles liées aux dépenses d'exploitation, découle entre autres de la vigueur de l'euro par rapport au dollar. Au cours de la saison d'hiver, nous avons enregistré une hausse du nombre de voyageurs de 6,6 % par rapport à 2008. Nos activités européennes ont affiché une marge négative de 9,5 millions de dollars (2,7 %) comparativement à une marge négative de 1,3 million de dollars (0,4 %) en 2008. La détérioration des marges est due, entre autres, à des coûts de sièges plus élevés, principalement à cause de nos positions de couverture de carburant, comparativement aux mêmes périodes en 2008.

Pour la saison estivale, les revenus ont diminué de 33,4 millions de dollars (5,0 %) malgré une hausse du nombre de voyageurs de 5,6 %. Cette diminution découle principalement de la réduction de la demande et des prix de vente sur les liaisons long-courriers, notamment en France, résultat de la conjoncture économique et de la grippe A(H1N1). Au Royaume-Uni, nous avons affiché des volumes de passagers et des revenus à la hausse comparativement à 2008 à la suite de la prise en charge par Canadian Air d'une portion des ventes au départ du Canada vers le Royaume-Uni. Nous avons affiché une marge de 33,3 millions de dollars (5,2 %) au cours de la saison estivale comparativement à 52,9 millions de dollars (7,9 %) en 2008.

#### AUTRES DÉPENSES ET (REVENUS)

##### AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables, des avantages incitatifs reportés et du gain sur options reporté. L'amortissement a diminué de 5,0 millions de dollars (8,9 %) au cours de l'exercice 2009. Cette diminution est principalement attribuable à l'amortissement de la juste valeur initiale des mécanismes sous la forme d'options, au montant de 4,2 millions de dollars, qui permettront à la société de rembourser à l'échéance une portion des montants tirés de certaines de ses facilités de crédit à partir de ses PCAA, et à la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles comparativement à 2008.

#### INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME ET LA DÉBENTURE

Les intérêts sur la dette à long terme et la débenture ont diminué de 2,7 millions de dollars en 2009 comparativement à 2008. La diminution découle de taux d'intérêts plus favorables malgré des soldes moyens de dettes supérieurs comparativement à 2008.

#### AUTRES INTÉRÊTS ET FRAIS FINANCIERS

Nos autres frais d'intérêts et frais financiers ont augmenté de 0,9 million de dollars (52,4 %) au cours du présent exercice comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de frais d'intérêts liés à des cotisations d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs de certaines de nos filiales.

#### REVENUS D'INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts ont diminué de 11,6 millions de dollars (71,6 %) au cours de l'exercice comparativement à 2008. Cette diminution résulte principalement de taux d'intérêts moins élevés en 2009 qu'en 2008, malgré des soldes moyens de trésorerie et équivalents de trésorerie généralement plus élevés.

#### VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur des instruments financiers dérivés détenus et utilisés par la société aux fins de la gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant. Comparativement à l'exercice précédent, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a augmenté de 174,7 millions de dollars.

#### PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES À LONG TERME

Le gain de change sur les éléments monétaires à long terme de 0,1 million de dollars pour l'exercice est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur notre dette à long terme pour le financement d'aéronefs.

#### PERTE (GAIN) SUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA RESTRUCTURATION

Le 21 janvier 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs

#### AUTRES DÉPENSES ET (REVENUS)

(en milliers de dollars)	2009	2008	2007	Variation	Variation
	\$	Redressé	Redressé	2009	2008
		\$	\$	%	%
Amortissement	51 155	56 147	50 176	(8,9)	11,9
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	4 866	7 538	6 229	(35,4)	21,0
Autres intérêts et frais financiers	2 679	1 758	1 929	52,4	(8,9)
Revenus d'intérêts	(4 588)	(16 172)	(19 745)	(71,6)	(18,1)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(68 267)	106 435	(26 577)	(164,1)	(500,5)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(135)	2 295	(3 023)	(105,9)	(175,9)
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	(68)	45 927	11 200	(100,1)	310,1
Charge de restructuration et radiation d'écart d'acquisition	11 967	—	3 900	s.o.	(100,0)
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	(1 605)	—	(100,0)	s.o.
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	(24)	427	(651)	(105,6)	(165,6)

auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143,5 millions de dollars.

À la date de la mise en œuvre du plan, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation au 21 janvier 2009, la provision pour dévaluation totalisait 47,5 millions de dollars et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96,1 millions de dollars. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141,7 millions de dollars.

Durant l'exercice 2009, la société a encaissé des montants totalisant 8,1 millions de dollars relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La société a également encaissé sa quote-part de 6,4 millions de dollars des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. De plus, la société a été avisée que plusieurs événements affectant le crédit des PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis ont eu lieu, résultant en des pertes plus importantes que les garanties données en nantissement. Ces événements ont eu pour effet de réduire la valeur nominale des placements dans des PCAA de 4,8 millions de dollars ainsi que de réduire du même montant la provision pour dévaluation des placements dans des PCAA, puisque les montants avaient été provisionnés intégralement. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève à 128,8 millions de dollars au 31 octobre 2009 et se répartit comme suit :

#### *MAV 2 Éligibles*

La société détient 113,3 millions de dollars de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant une échéance prévue jusqu'en janvier 2017.

#### *MAV 2 Inéligibles*

La société détient 7,6 millions de dollars de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en décembre 2035.

#### *MAV 3 Traditionnels*

La société détient 7,9 millions de dollars de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiduciaire ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2015.

#### *VALORISATION AU 31 OCTOBRE 2009*

Le 31 octobre 2009, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. La société a considéré, entre autres, les nouvelles informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nom-

mée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Ce dernier publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a donc estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a ainsi considéré les informations publiées par DBRS le 11 août 2009. Cette dernière a décoté les PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégorie A-2 à «BBB-». Avant cette décote, cette catégorie de PCAA avait une cote de «A».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 2,7 % [taux moyen pondéré de 2,1 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 7,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 7,3 % à 60,0 % [taux moyen pondéré de 11,7 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2009, une dévaluation de ses placements dans des PCAA de 6,0 millions de dollars. Cette dévaluation exclut un montant additionnel de la quote-part de la société au montant de 0,6 million de dollars des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits au 31 octobre 2009, laquelle a été encaissée le 5 novembre 2009. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 71,4 millions de dollars et la provision pour dévaluation totalisait 57,4 millions de dollars, représentant 44,6 % de la valeur nominale de 128,8 millions de dollars.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, cependant des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1 % [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3,9 millions de dollars.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats, ainsi que le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2009 se détaille comme suit :

## VARIATION DES SOLDES DE PLACEMENTS DANS DES PCAA

(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA	Perte (gain) sur des placements dans des PCAA
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 octobre 2007</b>	<b>154 500</b>	<b>(11 200)</b>	<b>143 300</b>	<b>—</b>
Remboursement de capital	(11 000)	—	(11 000)	222
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(45 705)	(45 705)	45 705
<b>Solde au 31 octobre 2008 / Incidence sur les résultats de 2008</b>	<b>143 500</b>	<b>(56 905)</b>	<b>86 595</b>	<b>45 927</b>
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(5 993)	(5 993)	5 993
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	620	620	(620)
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(6 400)
Réévaluation des options	—	—	—	(800)
<b>Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de 2009</b>	<b>128 835</b>	<b>(57 434)</b>	<b>71 401</b>	<b>(68)</b>

## DÉTAIL DU SOLDE DES PLACEMENTS DANS DES PCAA AU 31 OCTOBRE 2009

(en milliers de dollars)	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA
	\$	\$	\$
<b>MAV 2 Éligibles</b>			
Catégorie A-1	34 436	(8 775)	25 661
Catégorie A-2	63 894	(26 416)	37 478
Catégorie B	11 598	(10 129)	1 469
Catégorie C	3 403	(3 343)	60
	113 331	(48 663)	64 668
<b>MAV 2 Inéligibles</b>	7 630	(7 552)	78
<b>MAV 3 Traditionnels</b>	7 874	(1 839)	6 035
<b>Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir</b>	—	620	620
	<b>128 835</b>	<b>(57 434)</b>	<b>71 401</b>

### CHARGE DE RESTRUCTURATION

Le 24 septembre 2009, nous avons annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à notre réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles entraîneront la fermeture d'un centre administratif et de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. À la suite de cette annonce, nous avons comptabilisé un montant de 12,0 millions de dollars à titre de charge de restructuration. Ce montant comprend des charges monétaires de 2,9 millions de dollars, principalement composée de prestations de cessation d'emploi, une charge pour dépréciation d'actifs de 0,6 million de dollars ainsi qu'une radiation de 8,5 millions de dollars des écarts d'acquisition après avoir soumis les actifs et écarts d'acquisition des agences visées par la restructuration à un test de dépréciation.

### GAIN SUR RACHAT D'ACTIONNAIRES PRIVILÉGIÉS D'UNE FILIALE

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, Travel Superstore inc., une filiale de la société, a conclu le rachat des actions privilégiées rachetables détenues par un de ses actionnaires minoritaires pour une contrepartie en espèces de 0,3 million de dollars. Ces actions privilégiées rachetables étaient considérées comme élément de passif et un montant de 1,9 million de dollars était inclus dans les autres passifs présentés au bilan. Étant donné le classement de ces actions privilégiées rachetables à titre d'élément de passif, le gain de 1,6 million de dollars a été enregistré à l'état consolidé des résultats. Un montant de 0,6 million de dollars lié à cette transaction est également inclus à

titre de part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales à l'état consolidé des résultats.

### QUOTE-PART (DU BÉNÉFICE NET) DE LA PERTE NETTE D'UNE SOCIÉTÉ SATELLITE

Notre quote-part du (bénéfice net) de la perte nette d'une société satellite correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [«CIBV»], notre entreprise en hôtellerie. Notre quote-part du bénéfice net d'une société satellite pour le présent exercice s'élève 24 milliers de dollars comparativement à une quote-part de la perte nette de 0,4 million de dollars pour 2008. L'augmentation de notre quote-part est principalement attribuable au fait qu'un des hôtels de notre société satellite était en phase de démarrage au début de l'exercice 2008. Toutefois, l'apparition de la grippe A (H1N1) à la fin de la saison d'hiver a affecté la rentabilité de nos hôtels situés au Mexique. Les efforts de réduction de coûts et la présence de la clientèle américaine, combinés au fait que la grippe A (H1N1) est apparue pendant la basse saison, ont eu pour effet d'atténuer la baisse de rentabilité.

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 30,9 millions de dollars en regard d'une récupération d'impôts sur les bénéfices de 28,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net (perte nette) des sociétés satellites, le taux d'imposition réel s'est établi à 32,3 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 et à 38,7 % pour l'exercice précédent.

La variation des taux d'imposition entre l'exercice 2009 et 2008 s'explique principalement par les éléments suivants de 2008 : l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs de nos filiales françaises pour lesquelles aucun actif d'impôts futurs n'était comptabilisé et par le traitement fiscal de la dévaluation des placements dans des PCAA. Le taux d'imposition de l'exercice tient également compte d'éléments défavorables liés à des cotisations provenant d'exercices antérieurs de certaines de nos filiales.

### BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 s'est établi à 61,8 millions de dollars, soit 1,86 \$ par action, par rapport à une perte nette de 49,4 millions de dollars, soit 1,49 \$ par action lors de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 33 168 000 pour l'exercice 2009 et de 33 108 000 pour l'exercice 2008.

Sur une base diluée, le bénéfice par action a atteint 1,85 \$ pour l'exercice 2009, par rapport à une perte par action de 1,49 \$ en 2008. Le nombre ajusté moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer ces montants est de 33 485 000 pour l'exercice écoulé et de 33 108 000 pour l'exercice 2008. Voir la note 15 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

### PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Dans l'ensemble, les revenus sont en hausse (par rapport aux trimestres des périodes correspondantes des exercices précédents) principalement en raison de la progression du nombre des voyageurs. Quant à nos marges, elles ont fluctué au cours de chaque trimestre, principalement en raison de la concurrence qui a exercé une pression sur les prix. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

### FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre, la société a affiché des revenus de 719,7 millions de dollars, soit 70,8 millions de dollars, ou 9,0 %, de moins que pour la période correspondante de 2008, alors qu'ils avaient atteint 790,4 millions de dollars. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des prix de vente moyens et à une baisse de 3,3 % du nombre de voyageurs.

Au cours du trimestre, la société a réalisé une marge de 35,6 millions de dollars, ou 4,9 %, comparativement à 23,2 millions de dollars, ou 2,9 %, en 2008. L'amélioration de la marge est due, entre autres, à la baisse des coûts d'exploitation en Amérique et à des taux de remplissage supérieurs comparativement au trimestre correspondant de 2008.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons enregistré un gain de 14,9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs comparativement à une perte de 120,7 millions de dollars en 2008. Nous avons également enregistré un gain sur des placements dans des PCAA de 2,0 millions de dollars alors que nous avons enregistré une perte de 13,8 millions de dollars en 2008. Le trimestre a également été affecté par la comptabilisation de la charge de restructuration de 12,0 millions de dollars.

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est élevé à 18,1 millions de dollars, ou 0,52 \$ par action sur base diluée, par rapport à une perte nette de 82,4 millions de dollars, ou 2,54 \$ par action en 2008.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 octobre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 180,6 millions de dollars, comparativement à 145,8 millions de dollars au 31 octobre 2008. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 272,7 millions de dollars à la fin de l'exercice 2009 comparativement à 256,7 millions de dollars en 2008. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 35,0 millions de dollars, soit un ratio de 1,06, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 8,5 millions de dollars et un ratio de 0,99 au 31 octobre 2008. La variation de notre fonds de roulement résulte principalement du produit net de 60,5 millions de dollars tiré de notre appel public à l'épargne.

L'actif total a diminué de 137,7 millions de dollars (10,9 %), passant de 1 267,2 millions le 31 octobre 2008 à 1 129,5 millions de dollars le 31 octobre 2009. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des instruments financiers dérivés de 107,0 millions de dollars, des immobilisations corporelles de 31,5 millions de dollars et de nos placements dans des PCAA de 15,2 millions de dollars compensée par une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 34,8 millions de dollars et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 16,0 millions de dollars. Les capitaux propres ont augmenté de 21,4 millions de dollars, passant de 345,9 millions de dollars au 31 octobre 2008 à 367,4 millions de dollars au 31 octobre 2009. Cette hausse découle des émissions de capital actions survenues au cours de l'exercice qui totalise 62,0 millions de dollars (principalement notre appel public à l'épargne), de notre bénéfice net de 61,8 millions de dollars compensée par la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie de 89,5 millions de dollars combinée à la perte de change sur conversion des états financiers de nos établissements autonomes de 13,2 millions de dollars, tous deux

### PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES NON VÉRIFIÉES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T1-2008 Redressé	T2-2008 Redressé	T3-2008 Redressé	T4-2008 Redressé	T1-2009	T2-2009	T3-2009	T4-2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	787 389	1 075 158	859 880	790 424	877 254	1 129 077	819 354	719 656
Marge	19 274	70 715	14 587	23 192	(8 498)	39 130	27 187	35 576
Bénéfice net (perte nette)	(7 851)	41 721	(895)	(82 369)	(29 436)	42 186	30 991	18 106
Bénéfice (perte) de base par action	(0,23)	1,25	(0,03)	(2,54)	(0,90)	1,29	0,95	0,53
Bénéfice dilué (perte diluée) par action	(0,23)	1,25	(0,03)	(2,54)	(0,90)	1,27	0,94	0,52

comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

## FLUX DE TRÉSORERIE ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 45,2 millions de dollars, par rapport à 95,1 millions de dollars en 2008. La diminution de 49,8 millions de dollars (52,4 %) survenue au cours de l'exercice est principalement attribuable à une baisse de notre rentabilité, à une diminution de 25,5 millions de dollars de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation et à une diminution de 11,2 millions de la variation nette de notre provision pour remise en état des aéronefs loués.

Nous nous attendons à continuer de générer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2010

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 26,7 millions de dollars pour l'exercice courant, une diminution de 115,4 millions de dollars par rapport à 2008. Cette diminution découle principalement de la diminution de nos liquidités utilisées pour l'acquisition d'entreprises de 53,7 millions de dollars et par des acquisitions d'immobilisations corporelles inférieures de 36,0 millions de dollars comparativement à 2008. Au cours de l'exercice 2009, nous avons effectué un apport en capital de 5,8 millions de dollars dans CIBV afin d'acquérir un terrain en République dominicaine. En 2008 la société avait acquis une participation de 35 % dans cette société et effectué un apport en capital additionnel pour un total de 57,9 millions de dollars. De plus, au cours de l'exercice 2008, la société avait acquis, entre autres, l'immeuble administratif de Look Voyages en plus d'augmenter sa trésorerie et équivalent de trésorerie réservés de 12,3 millions de dollars pour les fins d'émission de lettres de crédit.

En 2010, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles devraient se situer dans une fourchette de 35,0 millions de dollars à 45,0 millions de dollars.

## ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 18,3 millions de dollars par rapport à 15,1 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 3,2 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 60,5 millions de dollars du produit tiré de l'émission d'actions à la suite de notre appel public à l'épargne, de l'absence en 2009 de rachats d'actions compensée par les remboursements des facilités de crédit et autres dettes de 37,9 millions de dollars alors qu'en 2008 les facilités de crédit et autres dettes avaient généré des flux de trésorerie nets de 49,9 millions de dollars. De plus, le montant de dividende versé aux actionnaires de la société au cours de l'exercice a été inférieur de 9,0 millions de dollars comparativement à 2008 et un montant de 2,9 millions

de dollars a été versé à un actionnaire sans contrôle d'une des filiales de la société.

## FINANCEMENT

Au 31 octobre 2009, la société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement de trois facilités de crédit à terme rotatif, d'emprunts garantis par des aéronefs ainsi que de lignes de crédit.

La société dispose d'un crédit à terme rotatif, qui a été augmenté le 9 février 2009 de 86,4 millions de dollars à 157,0 millions de dollars (à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA et conformément aux termes de l'entente), venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60,0 millions de dollars, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et les critères financiers étaient respectés au 31 octobre 2009.

La société dispose également de deux crédits à terme rotatif au montant de 9,4 millions de dollars et de 88,9 millions de dollars, le premier échéant en 2010 et le second échéant en 2011, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de ces ententes, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Ces ententes portent intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Ces crédits comportent des mécanismes sous la forme d'options, qui sont maintenant effectifs à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA, qui permettront à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 59,5 millions de dollars à partir des billets restructurés. Ces options ont initialement été présentées à leur juste valeur de 8,4 millions de dollars et le gain initial correspondant est reporté et comptabilisé en résultat net sur la durée des ententes de crédits sous la rubrique Amortissement. Ces options sont présentées à leur juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA. La société a procédé à une évaluation

FLUX DE TRÉSORERIE					
(en milliers de dollars)	2009	2008	2007	Variation	Variation
	\$	Redressé	Redressé	2009	2008
	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	45 234	95 069	156 728	(52,4)	(39,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(26 662)	(142 027)	(195 657)	81,2	27,4
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	18 303	15 091	(14 830)	21,3	201,8
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(2 090)	10 866	5 640	(119,2)	92,7
Variation nette de la trésorerie	34 785	(21 001)	(48 119)	(265,6)	(56,4)

tion des options en date du 31 octobre 2009 et a comptabilisé une augmentation de la juste valeur de ces options de 0,8 million de dollars pour porter la juste valeur de ces options à 9,2 millions de dollars à cette date. Selon les termes de l'entente, la société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Tous les ratios et les critères financiers étaient respectés au 31 octobre 2009.

Au 31 octobre 2009, un montant de 78,0 millions de dollars était utilisé en vertu de ces facilités de crédit.

Les emprunts garantis par des aéronefs de la société s'élevaient, au 31 octobre 2009, à 28,7 millions de dollars [26,7 millions de dollars US]. Les emprunts portent intérêts aux taux TIOL majorés de 2,15 % et 3,25 % et sont remboursables par versements semestriels égaux jusqu'en 2011.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,3 millions d'euros [17,9 millions de dollars].

#### ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés vérifiés au 31 octobre 2009. Ces obligations, présentées au bilan, s'élevaient à 110,8 millions de dollars au 31 octobre 2009 et à 153,2 millions de dollars au 31 octobre 2008.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 11 et 24 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location-exploitation (voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)
- Ententes avec des fournisseurs (voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

La dette hors bilan qui peut être estimée s'élevait à environ 801,3 millions de dollars au 31 octobre 2009 (583,0 millions au 31 octobre 2008) et se résume comme suit :

DETTE HORS BILAN		
	2009	2008
	\$	\$
<b>Garanties</b>		
Lettres de crédit irrévocables	10 364	7 074
Contrats de cautionnement	860	790
<b>Contrats de location-exploitation</b>		
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	385 209	289 230
	396 433	297 094
<b>Ententes avec des fournisseurs</b>	404 852	285 873
	801 285	582 967

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

#### ENDETTEMENT

Au 31 octobre 2009, l'endettement de la société avait augmenté par rapport au 31 octobre 2008.

La dette au bilan a diminué de 42,4 millions de dollars, passant de 153,2 millions de dollars à 110,8 millions de dollars alors que notre dette hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, a augmenté de 99,3 millions de dollars, passant de 297,1 millions de dollars à 396,4 millions de dollars, le tout représentant une augmentation de la dette totale de 57,0 millions de dollars par rapport au 31 octobre 2008. La diminution de notre dette au bilan découle des remboursements effectués au cours de l'exercice. L'augmentation de notre dette hors bilan de 99,3 millions de dollars découle principalement de l'extension de quatre baux d'aéronefs, venant à échéance entre les mois de décembre 2013 et novembre 2015, et de l'ajout d'un bail pour un aéronef venant à échéance en juin 2015, compensée par les remboursements effectués au cours de la période.

#### PAIEMENTS ÉCHUS PAR EXERCICE

Exercice se terminant le 31 octobre	2010	2011	2012	2013	2014	2015 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Obligations contractuelles</b>							
Débeture	3 156	—	—	—	—	—	3 156
Dette à long terme	24 576	83 108	—	—	—	—	107 684
Contrats de locations (aéronefs)	50 063	42 959	38 139	33 420	24 418	3 574	192 573
Contrats de locations (autres)	31 771	25 866	20 311	16 467	16 549	81 672	192 636
Ententes avec des fournisseurs et autres obligations	302 512	51 525	33 482	10 859	6 474	17 050	421 902
	412 078	203 458	91 932	60 746	47 441	102 296	917 951

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de nos placements dans des PCAA, la dette nette de la société est passée de 218,0 millions de dollars le 31 octobre 2008 à 255,3 millions de dollars le 31 octobre 2009, soit une augmentation de 17,1 %.

### **ACTIONS ÉMISES ET EN CIRCULATION**

La société a trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 31 décembre 2009, il y avait 530 117 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 232 652 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne, la société a émis, les 30 septembre et 6 octobre 2009, un total de 4 887 500 actions à droit de vote, composées d'actions de catégorie A et de catégorie B, au prix de 13,00 \$ l'action, pour un produit brut de 63,5 millions de dollars. Le produit net tiré de ce placement, déduction faite des commissions des preneurs fermes et des frais d'émissions, s'est élevé à 60,5 millions de dollars.

### **OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

Au 31 décembre 2009, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 101 140, dont 460 744 pouvaient être exercées.

### **DIVIDENDES**

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a déclaré et versé des dividendes totalisant 2,9 millions de dollars. Le 11 mars 2009, le conseil d'administration de Transat a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre le dividende trimestriel payable aux détenteurs d'actions à droit de vote de catégorie B et d'actions à droit de vote variable de catégorie A, de sorte à conserver ses liquidités pour faire face aux défis que posent les circonstances actuelles, marquées par la situation économique.

### **ENTENTES AVEC LE FOURNISSEURS DE TRAITEMENT DE CARTES DE CRÉDIT**

Dans certaines provinces canadiennes, la réglementation applicable relative à la protection des consommateurs requiert que les dépôts reçus des clients dans ces provinces, que ce soit par cartes de crédit ou au comptant, soient placés dans un compte en fiducie jusqu'au moment du départ de ce client en vacances. Une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie de Transat représente les dépôts qui ne sont pas assujettis aux restrictions ci-dessus concernant le placement dans un compte en fiducie, par exemple les dépôts reçus de clients dans les provinces où la réglementation applicable ne contient pas ces restrictions ainsi que les dépôts détenus par les filiales étrangères de Transat.

La société et son principal fournisseur de services de traitement de cartes de crédit au Canada ont signé, au cours de l'exercice, une entente amendée qui est valide jusqu'au mois d'août 2012. En vertu de cette entente, le produit des transactions sera placé pendant 30 jours dans un compte bancaire distinct, au nom de la société, avant d'être transféré dans le compte en fiducie de la société en conformité avec la réglementation provinciale canadienne applicable. L'entente amendée prévoit par ailleurs que la société ne sera assujettie à aucune autre exigence financière. Une portion substantielle des ventes canadiennes de Transat est réalisée par carte de crédit, le reste l'étant au comptant.

L'entente amendée n'a pas d'impact important sur les opérations de la société.

## **AUTRES**

### **RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE D'AÉRONEFS**

Nous avons adopté et amorcé au cours de l'exercice la mise en œuvre d'un plan de transition en vue de renouveler la composition de la flotte d'Air Transat. Constituée en 2009 de 18 gros porteurs de types Airbus A330 et A310, la flotte d'Air Transat ne devrait compter que des Airbus A330 d'ici environ quatre ans. Un cinquième Airbus A330 est entré dans la flotte à l'automne 2009, tandis qu'un premier Airbus A310 en est sorti. Deux autres Airbus A310 devraient être retirés en 2010. L'exploitation d'un seul type d'appareils aura notamment l'avantage de réduire les coûts d'exploitation, et demandera une adaptation de notre approche commerciale.

### **NOMINATIONS ET CHANGEMENTS À LA HAUTE DIRECTION**

Le 27 mars 2009, la société a annoncé la nomination de M. Patrice Caradec à titre de Président-directeur général de Transat France. Il assume également la direction générale de Vacances Transat (France) et de Look Voyages.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2009, Mme Lina De Cesare, présidente, voyageuses, et M. Philippe Sureau, président, distribution, tous deux co-fondateurs de la société, ont quitté leurs fonctions, prenant tel que prévu leur retraite. Chacun demeurera administrateur de Transat et deviendra conseiller du président et chef de la direction.

Tel qu'annoncé le 1<sup>er</sup> avril 2009, M. Nelson Gentiletti occupe depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009 le poste de chef de l'exploitation.

Le 2 novembre 2009, la société a annoncé les nominations de M. Denis Pétrin à titre vice-président, finances et administration et chef de la direction financière, de Michel Bellefeuille à titre de vice-président et chef de la direction des systèmes d'information, de Michael DiLollo au poste de président de Transat Tours Canada et de Yves Lalumière au poste de vice-président et directeur général de Transat Distribution Canada.

### **ENTENTE AVEC CANJET**

Le 13 février 2009, nous avons annoncé une entente de partenariat de cinq ans avec Canjet. Cette entente, qui comporte deux options de renouvellement d'un an, nous permet de noliser des petits porteurs Boeing 737-800 vers une vingtaine de destinations soleil, au départ de plus de vingt villes canadiennes. Cette entente devrait nous procurer la capacité et la flexibilité nécessaires pour continuer d'offrir un service supérieur à des prix abordables.

## **COMPTABILITÉ**

### **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse certaines estimations. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des PCAA, la provision pour remise en état des aéronefs loués et l'amortissement et la dépréciation des immobilisations

et actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition ainsi que le passif au titre des prestations constituées. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Les résultats réels peuvent donc différer grandement de ces estimations.

Nous abordons sous les rubriques suivantes les estimations comptables critiques pour lesquelles notre société a dû formuler des hypothèses sur des questions incertaines au moment où les estimations ont été faites. Nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie pourraient grandement varier si nous avions utilisé des estimations différentes pendant la période écoulée ou si ces estimations étaient susceptibles de changer dans l'avenir.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

#### **JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrences. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. La société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon s'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telles l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit du partie en cause. La juste valeur des options liées au remboursement de crédits rotatifs a été déterminée en utilisant le modèle d'option Black & Sholes.

#### **JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DANS DES PCAA**

Voir section Activités consolidés : Perte (gain) des placements dans les PCAA.

#### **PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS**

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion d'environ 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

#### **AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS Y COMPRIS LES ÉCARTS D'ACQUISITION.**

Nous comptabilisons des sommes importantes sous le poste Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels du bilan, calculées selon la méthode du coût d'origine. Les écarts d'acquisitions et autres actifs incorporels proviennent essentiellement des acquisitions d'entreprises. Nous devons soumettre à un test de dépréciation les écarts d'acquisition et les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie, tels que les marques de commerce, à chaque exercice ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation, en deux étapes, est effectué pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition et d'une marque de commerce, dans la mesure où l'unité d'exploitation utilise cette marque de commerce dans ses activités courantes, et pour évaluer le montant de la perte de valeur de l'écart d'acquisition et de la marque de commerce, le cas échéant. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition et/ou marque de commerce rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape, le cas échéant, consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition et/ou marque de commerce rattaché à l'unité d'exploitation à la valeur comptable de cet écart d'acquisition et/ou marque de commerce afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie actualisés liés à chaque actif ou à chaque unité d'exploitation. Cette analyse fait appel à notre jugement, car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs de risques (voir section Risques et incertitudes). Au cours des exercices 2009 et 2008, nous avons déterminé que la juste valeur de nos unités d'exploitation excédait leur valeur comptable et ainsi nous n'avons pas procédé à l'étape 2 du test pour aucune de nos unités d'exploitation. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à l'exception d'un montant de 8,5 millions de dollars qui a été comptabilisé dans le cadre de la restructuration de notre réseau de distribution en France. En général, nous estimons qu'il nous faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses relatives aux prévisions de flux de trésorerie dans une proportion de 30 % à 70 %, selon l'unité, pour entraîner une réduction de la juste valeur d'une unité d'exploitation d'une importance telle qu'elle serait inférieure à sa valeur comptable et exigerait de déterminer la perte de valeur de l'écart d'acquisition et/ou marque de commerce suivant l'étape 2 du test de dépréciation.

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent également sous le poste Immobilisations corporelles du bilan. Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée estimative de leur utilisation. Les aéronefs, et leurs composantes, constituent une catégorie importante des immobilisations corporelles. La période d'amortissement est déterminée en fonction du calendrier prévu pour renouveler nos aéronefs qui s'échelonnent pour le moment jusqu'en 2013. L'estimé de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue est supportée par des évaluations de source externe revue périodiquement. Notre calendrier pour renouveler nos aéronefs

et la valeur de réalisation de nos aéronefs que nous pourrions obtenir lors du renouvellement de la flotte sont tributaires de nombreux facteurs dont l'offre et la demande pour des aéronefs au moment prévu du renouvellement de la flotte. Des changements dans la durée estimative d'utilisation et la valeur résiduelle des aéronefs pourraient avoir un impact important sur la charge d'amortissement. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 60 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Enfin, les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Aucun événement ou changement de situation de cette nature n'est survenu au cours des récents exercices financiers.

#### **PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES**

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels, effectués annuellement, qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 7,2 ans au 1<sup>er</sup> novembre 2008. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

#### **NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES ET AUTRES MODIFICATIONS**

##### **NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES ET AUTRES MODIFICATIONS – 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2008**

##### *ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS*

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«ICCA»] a publié le chapitre 3064 «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008 pour la société, le chapitre 3062 «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et le chapitre 3450 «Frais de recherche et de développement». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'application de ces nouvelles normes a été traitée rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite le 1<sup>er</sup> novembre 2007 par une diminution des bénéfices non répartis de 5,7 millions de dollars et, au 31 octobre 2008, par une diminution des frais payés d'avances de 6,5 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 0,8 million de dollars, une diminution des passifs d'impôts futurs de 2,2 millions de dollars, une diminution des bénéfices non répartis de 5,1 millions de dollars et une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 26 milliers de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite par une diminution des autres dépenses d'exploitation de 0,4 million de dollars, par une diminution de l'amortissement de 0,5 million de dollars et par une diminution du recouvrement d'impôts futurs de 0,3 million de dollars, soit une augmentation du béné-

ficie net de 0,6 million de dollars (augmentation de 0,02 \$ du bénéfice dilué par action) et par une diminution du résultat étendu de 66 milliers de dollars. Ces ajustements sont relatifs à certains frais de commercialisation liés aux saisons à venir. Ces frais étaient auparavant comptabilisés au résultat net des saisons afférentes et les frais de mise en exploitation des aéronefs étaient auparavant reportés et amortis sur une période n'excédant pas 5 ans.

De plus, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite par le reclassement des logiciels informatiques, des immobilisations corporelles aux autres actifs incorporels. Au 31 octobre 2008, ce reclassement a eu pour effet d'augmenter la valeur comptable nette des autres actifs incorporels et de réduire celle des immobilisations corporelles de 16,9 millions de dollars.

##### *RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS*

Le Comité sur les problèmes nouveaux a également publié, en janvier 2009, le CPN-173 «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers», qui apporte une précision au chapitre 3855 «Instruments financiers - information à fournir et présentation» quant à la détermination de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers. Ce CPN précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette recommandation est applicable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant à la date de parution de l'abrégé, soit le 20 janvier 2009 ou après. L'application de ces précisions a eu pour effet, au 1<sup>er</sup> novembre 2008, de réduire les instruments financiers dérivés présentés à l'actif de 1,4 million de dollars, de réduire les instruments financiers dérivés présentés au passif de 3,2 millions de dollars, de réduire les actifs d'impôts futurs de 0,6 million de dollars et d'augmenter les bénéfices non répartis de 2,0 millions de dollars et de réduire le cumul des autres éléments du résultat étendu de 0,8 million de dollars. L'application de cette recommandation a eu comme effet de diminuer le bénéfice net et le bénéfice dilué par action de la société de 1,7 million de dollars et 0,05 \$ respectivement et d'augmenter les autres éléments du résultat étendu de 1,1 million de dollars de l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

##### *TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS*

Les soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés qui sont cédés en nantissement de lettres de crédit et qui garantissent des obligations à long terme de la société, majoritairement reliées aux ententes de retraite, ont été reclassés hors de l'actif à court terme au bilan. Ce reclassement a eu pour effet de diminuer le total de l'actif à court terme de 28,3 millions de dollars au 31 octobre 2008 et n'a eu aucune incidence sur l'actif total au bilan. Dans le cadre de ce changement, les variations nettes de la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés présentés avec l'actif à court terme au bilan ont été reclassées des activités d'investissement aux activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie puisque ces fonds, temporairement inaccessibles, résultent principalement de la vente de services à des clients et seront utilisés pour la prestation des services vendus dans le cours des activités courantes de la société. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, ce reclassement a eu pour effet de diminuer les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 76,2 millions de dollars. Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement ont varié des mêmes montants.

## CONVERSION D'UN PLACEMENT

La valeur comptable du placement dans Caribbean Investments B.V. au 31 octobre 2008 a été augmentée d'un montant de 9,1 millions de dollars afin de refléter la conversion de ce placement en \$US en utilisant le taux effectif à cette date. La contrepartie de cet ajustement a été comptabilisée au cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres sans aucune incidence sur les résultats nets de l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### – 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2007

#### COÛTS POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la société a modifié sa méthode comptable relativement à la comptabilisation des coûts pour remise en état des aéronefs. Jusqu'au 31 octobre 2007, la société comptabilisait ses coûts selon la méthode d'établissement de courus «*Accrued-in-advance method*», et ce, conformément aux méthodes comptables suggérées dans le guide américain *Audits of Airlines* publié par l'*American Institute of Certified Public Accountants*. Selon cette méthode, la société pourvoyait aux coûts de remise en état des aéronefs au moyen d'une estimation de l'ensemble des coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des baux relatifs aux aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitations, ou de la durée restante de leur utilisation prévue par la société lorsque ceux-ci sont détenus, répartis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total de mois des cellules et autres composantes prévus au cours de ces mêmes périodes.

Le 8 septembre 2006, le *Financial Accounting Standards Board* [«FASB»] a publié le *FASB Staff Position* [«FSP»] AUG AIR-1, *Accounting for Planned Major Maintenance Activities*. Ce FSP a modifié le guide *Audits of Airlines* afin d'exclure l'utilisation de la méthode d'établissement de courus comme méthode acceptable. Ce FSP est applicable à toutes les sociétés pour les exercices ouverts à compter du 15 décembre 2006. Par conséquent, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, la société a abandonné la méthode de l'établissement de courus.

Pour les aéronefs et les moteurs loués, la société comptabilise l'obligation d'entretien en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien.

Dans le cas des aéronefs acquis, une portion du coût, lors de l'acquisition d'un aéronef, est allouée à la sous-catégorie «entretiens majeurs» des immobilisations corporelles, laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissages. Les aéronefs et les entretiens majeurs, inclus dans la catégorie Aéronefs, sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont capitalisés à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont constatés au résultat net lorsque ceux-ci sont engagés.

Ce changement de convention comptable a été comptabilisé rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite, le 1<sup>er</sup>

novembre 2007 par une augmentation des bénéfices non répartis de 0,6 million de dollars.

La société aurait également pu choisir de comptabiliser au résultat net les coûts d'entretien de ses aéronefs acquis, au fur et à mesure que ceux-ci sont engagés. La société est d'avis que les conventions adoptées fournissent une meilleure information aux utilisateurs des états financiers.

## MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après cette date. La société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, Regroupements d'entreprises, et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, «Regroupements d'entreprises». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure.

### ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, «États financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, «États financiers consolidés et individuels», et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada [CNC] a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS.

La société a établi un plan de transition vers les IFRS qui comporte trois étapes : conception et planification, identification des différences et élaboration de solutions, et mise en œuvre et

révision. La première étape qui portait sur la conception et la planification est maintenant terminée. Elle consistait à élaborer un plan de transition vers les normes IFRS basé selon les résultats d'un diagnostic préliminaire de haut niveau des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu des aspects les plus importants où le passage aux IFRS risque d'avoir des répercussions pour la société, notamment les obligations plus exhaustives en matière de présentation et d'information à fournir. Durant cette étape, la direction de la société a établi une structure formelle de gouvernance du projet de conversion, incluant un comité directeur des IFRS, afin de surveiller le processus de transition relativement aux incidences sur la présentation de l'information financière, aux processus opérationnels, aux contrôles internes et aux systèmes d'information. La société est actuellement à l'étape de l'identification des différences, entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, et l'élaboration de solutions.

Le passage des PCGR du Canada aux normes IFRS est une opération d'envergure susceptible de modifier de façon notable la présentation de l'information financière. La société n'est pas en mesure actuellement d'estimer raisonnablement l'incidence que le passage aux IFRS aura sur sa présentation de l'information financière, puisqu'elle est à l'étape de l'identification des différences et l'élaboration de solutions et qu'elle n'a pas encore choisi ses conventions comptables ni les exceptions prévues par l'IFRS 1 «Première adoption des Normes internationales d'information financière». Les aspects les plus importants identifiés à la première étape ont été établis selon les renseignements actuellement disponibles, par conséquent, ils peuvent changer en fonction de nouveaux faits et de nouvelles circonstances.

La société surveille régulièrement de près l'élaboration des normes publiées par le bureau des standards comptables internationaux et par le CNC ainsi que les changements à la réglementation apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lesquels pourraient avoir une incidence sur le montant, la nature ou la communication de l'adoption des normes IFRS par la société.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

### **GESTION DU RISQUE DE CHANGE**

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, des achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués avec une devise autre que la mon-

naie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors qu'un pourcentage négligeable des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de deux ans, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au résultat net et les variations de la valeur liées à la fluctuation du dollar américain des emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains sont également comptabilisées dans les mêmes postes au résultat net.

### **GESTION DU RISQUE LIÉ AUX PRIX DU CARBURANT**

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de se protéger contre les augmentations subites et importantes des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins de deux ans.

Les instruments financiers dérivés liés à l'achat de carburant sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les

gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

#### RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 59,4 millions de dollars au 31 octobre 2009. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2009, environ 8 % des débiteurs était impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 73 % était en règle, moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de ses ententes avec des fournisseurs de services dont principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'alotement de chambres. Au 31 octobre 2009, ces dépôts totalisent 31,8 millions de dollars. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 10,8 millions de dollars au 31 octobre 2009 et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuve que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2009, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 14,7 millions de dollars et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2009 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société

est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux (selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)), A1 (selon Standard & Poor's) ou P1 (selon Moody's) en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA, la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2009.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

#### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

#### OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Au cours de l'exercice un montant de 18,1 millions de dollars a été utilisé pour l'achat de nuitées auprès d'hôtels détenus par CIBV, une société satellite de la société.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la société à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en place et à en instaurer de nouveaux. La direction a choisi d'en faire un projet à l'échelle de la société conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Conformément à ce règlement, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que la conception et l'efficacité des contrôles internes qui régissent la diffusion de l'information financière.

#### **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que :

- L'information importante relative à la société leur a été communiquée; et
- L'information à fournir dans les documents visés de la société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée pour le 31 octobre 2009 sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, ces deux dirigeants signataires ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient adéquats et efficaces. Cette évaluation a tenu compte, entre autres, de la politique de la société quant à la divulgation des renseignements, du processus de sous-attestation, et du fonctionnement du comité de divulgation de l'information de la société.

#### **CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont également conçu ou fait concevoir, sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière a été effectuée pour le 31 octobre 2009 sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, ces deux dirigeants signataires ont conclu, d'après leur évaluation, que les contrôles internes à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring organizations of the Treadway Commission (COSO)*, étaient adéquats et efficaces.

Finalement, il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2009 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société.

## RISQUES ET INCERTITUDES

### **FACTEURS ÉCONOMIQUES ET GÉNÉRAUX**

Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du taux de l'emploi en Amérique du Nord, en Europe ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs généraux, notamment des conditions météorologiques extrêmes, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

### **CONCURRENCE**

La concurrence est forte au sein de l'industrie des voyages vacances. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix très compétitifs. Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement évaluer les prix de la concurrence.

### **VARIATION DES TAUX DE CHANGE ET DES TAUX D'INTÉRÊT**

Transat est exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations pourraient faire augmenter nos coûts d'exploitation. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que nous tirons de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos bénéfices. Nous achetons des instruments financiers dérivés pour nous couvrir contre les variations des taux de change à l'égard de notre dette à long terme libellé en dollar américain, de notre financement hors bilan obtenu pour les aéronefs et pour les revenus et frais d'exploitation que la société règle en devises étrangères.

### **COÛT DU CARBURANT ET APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT**

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation. Nous achetons des contrats à terme et d'autres instruments financiers dérivés pour nous protéger contre le risque de fluctuations du coût du carburant. En outre, toute réduction éventuelle de l'approvisionnement en carburant pourrait causer préjudice à nos activités.

## **ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE : NOUVELLES MÉTHODES DE DISTRIBUTION**

L'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ceux-ci directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Pour le moment la vente directe sur Internet demeure limitée dans le domaine des voyages vacances, mais la dynamique de l'industrie, en matière de distribution, évolue rapidement et à cet égard présente des risques. Pour y faire face, Transat développe et implante un système de distribution multicanaux qui vise à faire cohabiter harmonieusement une variété de stratégies de distribution incluant les agences de voyages, la vente directe, y compris sur Internet, la vente par l'entremise de tiers et le recours aux systèmes de réservation électroniques.

En outre, le phénomène de l'érosion graduelle des commissions versées par les fournisseurs de voyages, particulièrement les transporteurs aériens, a affaibli la situation financière de nombreux agents de voyages. Comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre société.

## **DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES FOURNISSEURS À CONTRAT**

Malgré le positionnement favorable que nous procure notre intégration verticale, nous dépendons en partie de tiers qui nous fournissent certains éléments constitutifs de nos forfaits. Nous dépendons par exemple de transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe et d'un grand nombre d'hôteliers. En général, ces fournisseurs peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. Une éventuelle incapacité de remplacer ces ententes, ou de trouver des fournisseurs semblables, ou de renégocier les ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats. De plus, toute baisse de qualité des produits ou services assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourrait nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

## **DÉPENDANCE ENVERS LA TECHNOLOGIE**

Nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, de protéger ces renseignements, et de distribuer nos produits à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. Pour ce faire, nous avons recours à diverses technologies de l'information et des télécommunications. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu en vue d'améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire à nos activités, à nos relations clients et à nos résultats d'exploitation.

## **DÉPENDANCE ENVERS LES DÉPÔTS ET PAIEMENTS ANTICIPÉS DES CLIENTS**

Transat tire une grande partie de ses revenus d'intérêts des dépôts et des paiements anticipés des clients. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre société pourrait voir ses revenus d'intérêts diminuer.

## **FONDS DE ROULEMENT DÉFICITAIRE**

Dans le cadre de nos activités, nous recevons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer et que nous devions trouver une autre source de capital, rien ne garantit que nous trouvions une telle source selon des modalités qui conviennent à la société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités.

## **FLUCTUATION DES RÉSULTATS FINANCIERS**

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux déjà mentionnés, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

## **RÈGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET FISCALITÉ**

Les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction des mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de la société, y compris l'octroi et les retards d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de règles de circulation nocturne plus sévères et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agents de voyages détaillants et grossistes. De plus, des régimes de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

## **BESOINS FUTURS DE CAPITAL**

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir afin de tirer profit d'occasions de croissance ou pour réagir à des pressions concurrentielles. Rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible selon des modalités qui nous conviennent, ce qui pourrait nuire à nos activités.

## **INTERRUPTION DE L'EXPLOITATION**

Si nous devons interrompre certaines activités pour quelque motif que ce soit, y compris l'indisponibilité d'un aéronef pour des raisons d'ennuis mécaniques, la perte de revenus liés à l'utilisation de nos aéronefs pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## **COUVERTURE D'ASSURANCE**

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste a subi plusieurs changements. La limite de l'assurance responsabilité

civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels est maintenant établie à 150 millions de dollars américains par sinistre.

Il est toujours nécessaire que les gouvernements procurent aux transporteurs aériens une couverture au delà de 150 millions de dollars américains jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent. Le gouvernement canadien offre cette protection aux transporteurs aériens du pays. De plus, certains assureurs n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada.

Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens compte tenu des exigences en matière de licence et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne modifiera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position.

### **VICTIMES D'ACCIDENTS**

Nous estimons que nos fournisseurs et la société disposent d'une assurance responsabilité civile adéquate pour les protéger contre les risques auxquels ils sont exposés dans le cours normal des affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite d'un accident impliquant un aéronef ou d'autres véhicules transportant nos clients. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffise à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur concerné soit solvable lorsque le sinistre surviendrait. Rien ne garantit non plus que nous soyons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

### **ACCÈS AUX CRÉNEAUX ET AUX PORTES**

L'accès à des créneaux d'utilisation des pistes pour les décollages et les atterrissages, aux portes d'aéroports et aux installations aéroportuaires est essentiel à nos activités et à notre stratégie de croissance. La disponibilité et le coût futurs de ces installations pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités.

### **OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION D'AÉRONEFS**

Transat est tenu à des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre société.

### **ACCÈS À DES AÉRONEFS À LA FIN DES BAUX**

Une éventuelle incapacité à renouveler les baux d'avions existants ou d'avoir accès à des baux à des conditions adéquates pour le type d'aéronefs recherchés à l'échéance des présents baux pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

### **ENVIRONNEMENT**

Transat est exposée, en raison de son activité aérienne, à une éventuelle réglementation à propos des émissions de gaz à effet de serre émis par ses aéronefs. Une fois la réglementation établie, Transat pourrait avoir de la difficulté à rencontrer les exigences réglementaires en fonction de la flotte d'aéronefs à ce moment et pourrait être exposée à des frais supplémentaires, ce qui pourrait affecter négativement ses résultats financiers.

### **PERSONNEL CLÉ**

Notre réussite est tributaire de notre capacité d'attirer et de conserver des employés compétents. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

### **INCERTITUDE À L'ÉGARD DES PROCHAINES CONVENTIONS COLLECTIVES**

Une éventuelle incapacité de parvenir à une entente avec tout syndicat représentant nos employés, notamment les pilotes, pourrait porter atteinte à nos activités.

## **PERSPECTIVES**

Au chapitre des voyages du Canada vers les destinations soleil, les réservations pour l'hiver 2010 sont actuellement inférieures aux volumes record enregistrés l'hiver dernier. Transat a ajusté à la baisse sa capacité du premier trimestre pour protéger ses taux de remplissage. Pour le deuxième trimestre, la capacité correspond présentement aux volumes enregistrés l'hiver dernier, compte tenu de la tendance affirmée des réservations de dernière minute, qui rend difficile les pronostics à moyen terme. En France, pour l'hiver, les réservations sont inférieures à l'année précédente.

Les prix de vente sont généralement inférieurs à l'année précédente. Cependant, la Société devrait bénéficier de coûts d'intrants inférieurs. En effet, le prix du carburant, les coûts d'hôtels et d'autres coûts terrestres sont à la baisse, et les coûts de siège de la Société sont aussi inférieurs à ceux de l'an passé.

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôle interne conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révise les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon suivie les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs externes sur les conventions et méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne de la société. Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure ci-contre.

Le président du conseil, président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache

Le vice-président, finances et administration et chef de la direction financière



Denis Pétrin

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada  
le 4 décembre 2009



Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.<sup>(1)</sup>  
Comptables agréés

<sup>(1)</sup> CA auditeur n° permis 13764

Aux 31 octobre  
[en milliers de dollars]

2009

2008

[redressé — note 3]

	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>180 552</b>	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [notes 3 et 4]	<b>244 250</b>	228 352
Débiteurs	<b>105 349</b>	119 852
Impôts sur les bénéfices à recevoir	<b>25 083</b>	4 095
Actifs d'impôts futurs [notes 3 et 20]	<b>12 860</b>	11 382
Stocks	<b>9 823</b>	11 412
Frais payés d'avance [note 3]	<b>30 447</b>	46 747
Instruments financiers dérivés [notes 3 et 6]	<b>6 770</b>	112 259
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	<b>30 578</b>	32 094
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>645 712</b>	711 960
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [notes 3 et 4]	<b>28 476</b>	28 345
Placements dans des PCAA [note 5]	<b>71 401</b>	86 595
Dépôts [note 7]	<b>12 014</b>	18 526
Actifs d'impôts futurs [note 20]	<b>10 454</b>	16 097
Immobilisations corporelles [notes 3, 8, 13 et 18]	<b>122 911</b>	154 379
Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels [notes 3, 9 et 18]	<b>160 156</b>	168 718
Instruments financiers dérivés [notes 3 et 6]	<b>9 488</b>	11 002
Placements et autres actifs [notes 3 et 10]	<b>68 891</b>	71 592
	<b>1 129 503</b>	1 267 214
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	<b>266 445</b>	282 440
Portion à court terme de la provision pour remise en état des aéronefs loués	<b>21 029</b>	23 231
Impôts sur les bénéfices à payer	<b>4 021</b>	6 942
Passifs d'impôts futurs [notes 3 et 20]	<b>266</b>	14 615
Dépôts de clients et revenus reportés	<b>251 018</b>	293 537
Instruments financiers dérivés [notes 3 et 6]	<b>40 243</b>	79 831
Débeture [note 12]	<b>3 156</b>	3 156
Versements sur dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>24 576</b>	16 745
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>610 754</b>	720 497
Dette à long terme [note 13]	<b>83 108</b>	133 340
Provision pour remise en état des aéronefs loués	<b>8 550</b>	13 011
Autres passifs [note 14]	<b>41 743</b>	34 517
Instruments financiers dérivés [notes 3 et 6]	<b>50</b>	10 227
Passifs d'impôts futurs [note 20]	<b>17 937</b>	9 692
	<b>762 142</b>	921 284
Capitaux propres		
Capital-actions [note 15]	<b>216 236</b>	154 198
Bénéfices non répartis [note 3]	<b>165 096</b>	104 211
Surplus d'apport	<b>6 642</b>	4 619
Cumul des autres éléments du résultat étendu [notes 3, 6 et 16]	<b>(20 613)</b>	82 902
	<b>367 361</b>	345 930
	<b>1 129 503</b>	1 267 214

Engagements et éventualités [note 23]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Jean-Marc Eustache, administrateur



André Bisson, administrateur

# États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 octobre  
[en milliers de dollars, sauf les montants par action]

	2009	2008
	\$	\$
<b>Revenus</b>	<b>3 545 341</b>	3 512 851
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	2 062 626	1 933 706
Salaires et avantages sociaux	364 642	349 746
Carburant d'aéronefs	319 224	365 457
Commissions	177 166	174 740
Entretien d'aéronefs	89 896	97 842
Frais d'aéroports et de navigation	90 611	90 624
Loyer d'aéronefs	54 287	48 628
Autres [note 3]	293 494	324 340
	<b>3 451 946</b>	3 385 083
	<b>93 395</b>	127 768
Amortissement [notes 3 et 17]	51 155	56 147
Intérêts sur la dette à long terme et la débeture	4 866	7 538
Autres intérêts et frais financiers	2 679	1 758
Revenus d'intérêts	(4 588)	(16 172)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		
dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(68 267)	106 435
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(135)	2 295
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA [note 5]	(68)	45 927
Charge de restructuration [note 18]	11 967	—
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale [note 19]	—	(1 605)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	(24)	427
	<b>(2 415)</b>	202 750
<b>Bénéfice (perte) avant les postes suivants</b>	<b>95 810</b>	(74 982)
Impôts sur les bénéfices (récupération) [note 20]		
Exigibles	(9 531)	19 565
Futurs [note 3]	40 447	(48 440)
	<b>30 916</b>	(28 875)
<b>Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales</b>	<b>64 894</b>	(46 107)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 047)	(3 287)
<b>Bénéfice net (perte nette) de l'exercice</b>	<b>61 847</b>	(49 394)
<b>Bénéfice (perte) de base par action</b> [notes 3 et 15]	<b>1,86</b>	(1,49)
<b>Bénéfice dilué (perte diluée) par action</b> [notes 3 et 15]	<b>1,85</b>	(1,49)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

# États consolidés du résultat étendu

Exercices terminés les 31 octobre  
[en milliers de dollars]

	2009	2008
	\$	\$ [redressé — note 3]
<b>Bénéfice net (perte nette) de l'exercice</b>	<b>61 847</b>	(49 394)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	<b>(39 829)</b>	134 592
Reclassement dans les résultats	<b>(92 111)</b>	61 560
Impôts futurs	<b>42 418</b>	(63 852)
	<b>(89 522)</b>	132 300
Pertes sur dérivés désignés comme couvertures de carburant avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2006 portées en résultat net au cours de la période	—	522
Impôts futurs	—	(172)
	—	350
Gains (pertes) de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dus à (l'appréciation) la dépréciation en date d'arrêté des comptes du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain	<b>(13 214)</b>	16 713
	<b>(102 736)</b>	149 363
<b>Résultat étendu de l'exercice</b>	<b>(40 889)</b>	99 969

# États consolidés des capitaux propres

Exercices terminés les 31 octobre  
[en milliers de dollars]

	Capital- actions \$	Bénéfices non répartis \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$	Capitaux propres \$
<b>2009</b>					
Solde au début de l'exercice, solde déjà reporté	<b>154 198</b>	<b>109 302</b>	<b>4 619</b>	<b>73 873</b>	<b>341 992</b>
Modification d'une convention comptable et autre modification [note 3]	—	<b>(3 114)</b>	—	<b>8 250</b>	<b>5 136</b>
Solde redressé au début de l'exercice	<b>154 198</b>	<b>106 188</b>	<b>4 619</b>	<b>82 123</b>	<b>347 128</b>
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	—	<b>61 847</b>	—	—	<b>61 847</b>
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	<b>(102 736)</b>	<b>(102 736)</b>
Émission de la trésorerie [note 15]	<b>61 949</b>	—	—	—	<b>61 949</b>
Options exercées [note 15]	<b>89</b>	—	—	—	<b>89</b>
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 15]	—	—	<b>2 023</b>	—	<b>2 023</b>
Dividendes	—	<b>(2 939)</b>	—	—	<b>(2 939)</b>
Solde à la fin de l'exercice	<b>216 236</b>	<b>165 096</b>	<b>6 642</b>	<b>(20 613)</b>	<b>367 361</b>
<b>2008</b>					
Solde au début de l'exercice, solde déjà reporté	156 964	190 534	1 871	(66 501)	282 868
Modification d'une convention comptable [note 3]	—	(5 124)	—	40	(5 084)
Solde redressé au début de l'exercice	156 964	185 410	1 871	(66 461)	277 784
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	—	(49 394)	—	—	(49 394)
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	149 363	149 363
Émission de la trésorerie [note 15]	1 331	—	—	—	1 331
Prime versée au rachat d'actions [note 15]	(5 000)	(19 864)	—	—	(24 864)
Options exercées [note 15]	903	—	(264)	—	639
Charge de rémunération liée au régime d'option d'achat d'actions [note 15]	—	—	3 012	—	3 012
Dividendes	—	(11 941)	—	—	(11 941)
Solde à la fin de l'exercice	154 198	104 211	4 619	82 902	345 930

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

# États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre  
[en milliers de dollars]

	2009	2008
	\$	\$ [redressé — note 3]
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	61 847	(49 394)
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (reentrées) de fonds		
Amortissement	51 155	56 147
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(68 267)	106 435
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	(135)	2 295
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	6 332	45 705
Perte sur disposition de placements dans des PCAA	—	222
Radiation d'écarts d'acquisition et d'actifs	9 067	—
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	(1 605)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) d'une société satellite	(24)	427
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	3 047	3 287
Impôts futurs	40 447	(48 440)
Charge de retraite	2 888	3 075
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	2 023	3 012
	<b>108 380</b>	121 166
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(56 833)	(31 313)
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(6 663)	4 541
Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation	350	675
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>45 234</b>	95 069
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28 900)	(64 901)
Contreparties versées pour des sociétés acquises	(5 824)	(59 559)
Encaissements de placements dans des PCAA [note 5]	8 062	10 778
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	—	(28 345)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(26 662)</b>	(142 027)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes	(22 951)	60 491
Remboursement de la dette à long terme	(14 972)	(10 565)
Produit de l'émission d'actions	62 038	1 970
Rachat d'actions	—	(24 864)
Dividendes versés à un actionnaire sans contrôle	(2 873)	—
Dividendes	(2 939)	(11 941)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>18 303</b>	15 091
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 090)	10 866
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>34 785</b>	(21 001)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	145 767	166 768
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>180 552</b>	145 767
<b>Informations supplémentaires</b>		
Impôts sur les bénéfices payés	13 518	11 865
Intérêts payés	4 492	6 821

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

31 octobre 2009 et 2008

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

## 1

### CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe. La société est également active dans le transport aérien, les services à valeur ajoutée offerts à destination et l'hôtellerie. Enfin, la société s'est assurée une présence dynamique dans la distribution grâce à des réseaux d'agences de voyages.

## 2

### PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les principales estimations comprennent l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, y compris les dérivés et les placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs [PCAA], la provision pour remise en état des aéronefs loués, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, les équations d'achat de participations et les soldes d'impôts futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et les différences peuvent être importantes. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société, de ses filiales ainsi que ses entités à détenteurs de droits variables lorsque la société en est le principal bénéficiaire.

La société consolide les entités à détenteurs de droits variable conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 [NOC-15], «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. Cette NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux [le «principal bénéficiaire»].

Les actifs constatés à la suite de la consolidation de certaines entités à détenteurs de droits variables ne représentent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour se soustraire à des réclamations visant les actifs généraux de la société.

#### Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	Durée du bail
Équipement d'aéronefs	5 à 10 ans
Équipement informatiques	3 à 7 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Équipement et mobilier de bureau	4 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Pièces de rechange durables	Utilisation
Édifice administratif	10 à 45 ans

Lors de l'acquisition d'un aéronef, une portion du coût est allouée à la sous-catégorie «entretiens majeurs», laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissages. Les aéronefs et les entretiens majeurs, inclus dans la catégorie Aéronefs, sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont capitalisés à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont constatés au résultat net lorsque ceux-ci sont engagés.

## Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Les écarts d'acquisition et les marques de commerces ayant une durée de vie indéfinie sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les écarts d'acquisition et les marques de commerces sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation, en deux étapes, est effectué pour détecter une dépréciation possible de tout écart d'acquisition et d'une marque de commerce, dans la mesure où l'unité d'exploitation utilise cette marque de commerce dans ses activités courantes, et pour évaluer le montant de la perte de valeur de l'écart d'acquisition et de la marque de commerce, le cas échéant. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition, afin de détecter une dépréciation possible. Lorsque la juste valeur d'une unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition et/ou marque de commerce rattaché à l'unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de dépréciation. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape, le cas échéant, consiste à comparer la juste valeur de tout écart d'acquisition et/ou marque de commerce rattaché à l'unité d'exploitation à la valeur comptable de cet écart d'acquisition et/ou marque de commerce afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Lorsque la valeur comptable de tout écart d'acquisition et/ou marque de commerce rattaché à une unité d'exploitation excède la juste valeur de cet écart d'acquisition et/ou marque de commerce, une perte de valeur égale à l'excédent est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Logiciels informatiques	3 à 7 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

## Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie définie sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur.

## Placements et autres actifs

Les placements dans des sociétés sur lesquelles la société exerce une influence notable, mais non un contrôle ou un contrôle conjoint, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres placements sont comptabilisés au coût. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction est prise en compte dans la détermination du résultat net.

## Provision pour remise en état des aéronefs loués

En vertu des contrats de location-exploitation pour des aéronefs et moteurs, la société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté au passif sous les rubriques «Provision pour remise en état des aéronefs loués».

## Conversion des devises

### Établissements étrangers autonomes

La société convertit en dollars canadiens les états financiers des établissements étrangers autonomes, y compris le placement dans une société satellite à l'étranger, selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont inscrits sous un poste distinct des autres éléments du résultat étendu.

### Comptes et opérations en devises

Les comptes et opérations en devises de la société y compris les comptes des établissements étrangers intégrés sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. À la date de l'opération, tout élément d'actif ou de passif et tout produit ou charge résultant d'une opération en devise est converti en dollars canadiens au taux du change en vigueur à cette date. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en devises sont ajustés en fonction des taux de change en vigueur à cette date. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont pris en compte dans la détermination du résultat net de la période.

## Rémunérations à base d'actions et autres régimes d'intéressement

La description des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 15.

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et employés, pour les attributions d'options d'achat d'actions octroyées après le 31 octobre 2003, selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options. Cette juste valeur des options à la date

d'attribution est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits à l'attribution sont acquis. Toute contrepartie versée par des employés à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement au surplus d'apport sont portées au crédit du capital-actions.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionariat et à l'accumulation de capital et au régime d'incitation à l'actionariat permanent correspondent aux actions acquises sur le marché par la société pour le bénéfice des participants aux régimes lorsque ceux-ci acquièrent des actions en vertu du régime d'actions. Ces contributions sont imputées aux résultats sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

La société comptabilise une charge en vertu du régime d'unités d'actions différées lorsque les unités sont attribuées en fonction de la juste valeur des actions à la date d'attribution. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net de la période. Pour le régime d'unités d'actions avec restrictions, la juste valeur des actions à la date d'attribution des unités est imputée au résultat net sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où les droits aux unités sont acquis. Les fluctuations dans le cours de l'action après la date d'attribution sont imputées au résultat net sur la période d'acquisition des droits aux unités.

### **Constatation des revenus**

La société constate ses revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont constatés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont constatés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

### **Instruments financiers**

#### **Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : détenu à des fins de transaction, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant détenus à des fins de transaction à moins qu'ils soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace.

#### *Détenus à des fins de transaction*

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats au cours de la période où ils surviennent.

#### *Prêts et créances et autres passifs financiers*

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif financier et du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *La hiérarchie des évaluations à la juste valeur*

La société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées pour leur évaluation.

- Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la société a accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.
- Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

### **Comptabilité de couverture et instruments financiers dérivés**

La société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des devises relativement à ses dettes à long terme et à ceux liés aux paiements de contrats de location-exploitation, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Aux fins de la comptabilité de couverture, la société désigne ses instruments financiers dérivés liés aux devises comme instruments de couverture.

La société documente à titre d'instruments de couverture ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie à l'exception des contrats afférents aux emprunts garantis par des aéronefs libellés en dollars américains qui sont désignés comme couverture de juste valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la valeur de la tranche efficace sont constatées au poste «Autres éléments du résultat étendu» à l'état consolidé du résultat étendu. Toute portion inefficace d'une couverture de flux de trésorerie est constatée au résultat net, au moment où elle se produit, au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert au moment de la réalisation. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie perd son efficacité, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeureront inscrits au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront constatées de manière prospective dans les résultats. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants constatés sous le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont constatées au même poste de l'état consolidé des résultats que l'élément couvert.

La société conclut également, dans le cours normal de ses affaires, des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique «Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs» à l'état consolidé des résultats. Lorsque réalisés à l'échéance des ces instruments financiers dérivés, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique «Carburant d'aéronefs».

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion des risques et maintenus jusqu'à leur échéance.

#### **Impôts sur les bénéfices**

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

#### **Avantages incitatifs reportés**

Les avantages incitatifs reportés comptabilisés avec les autres passifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux et sont portés en diminution de la dépense d'amortissement.

#### **Avantages sociaux futurs**

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de la croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les coûts des services passés et des modifications aux ententes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs généralement touchés par celles-ci. L'excédent des gains et des pertes actuariels nets sur 10 % du montant des obligations au titre des prestations est amorti sur la durée résiduelle moyenne des membres actifs qui est de 7,2 ans au 1er novembre 2008. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

#### **Résultat par action**

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

## **3**

### **MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **Normes en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2008**

##### **Écart d'acquisition et actifs incorporels**

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés [«ICCA»] a publié le chapitre 3064 «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008 pour la société, le chapitre 3062 «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et le chapitre 3450 «Frais de recherche et de développement». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'application de ces nouvelles normes a été traitée rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite le 1<sup>er</sup> novembre 2007 par une diminution des bénéfices non répartis de 5 708 \$ et, au 31 octobre 2008, par une diminution des frais payés d'avances de 6 512 \$, une diminution des autres actifs de 760 \$, une diminution des passifs d'impôts futurs de 2 155 \$, une diminution des bénéfices non répartis de 5 091 \$ et une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 26 \$. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite par une diminution des

autres dépenses d'exploitation de 441 \$, par une diminution de l'amortissement de 502 \$ et par une diminution du recouvrement d'impôts futurs de 326 \$, soit une augmentation du bénéfice net de 617 \$ (augmentation de 0,02 \$ du bénéfice dilué par action) et par une diminution du résultat étendu de 66 \$. Ces ajustements sont relatifs à certains frais de commercialisation liés aux saisons à venir. Ces frais étaient auparavant comptabilisés au résultat net des saisons afférentes et les frais de mise en exploitation des aéronefs étaient auparavant reportés et amortis sur une période n'excédant pas 5 ans.

De plus, l'application de ces nouvelles normes s'est traduite aussi par le reclassement des logiciels informatiques, des immobilisations corporelles aux autres actifs incorporels. Au 31 octobre 2008, ce reclassement a eu pour effet d'augmenter la valeur comptable nette des autres actifs incorporels et de réduire celle des immobilisations corporelles de 16 915 \$.

#### **Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers**

Le Comité sur les problèmes nouveaux a également publié, en janvier 2009, le CPN-173 «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers», qui apporte une précision au chapitre 3855 «Instruments financiers - information à fournir et présentation» quant à la détermination de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers. Ce CPN précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette recommandation est applicable rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant à la date de parution de l'abrégé, soit le 20 janvier 2009 ou après. L'application de ces précisions a eu pour effet, au 1<sup>er</sup> novembre 2008, de réduire les instruments financiers dérivés présentés à l'actif de 1 379 \$, de réduire les instruments financiers dérivés présentés au passif de 3 152 \$, de réduire les actifs d'impôts futurs de 575 \$ et d'augmenter les bénéfices non répartis de 1 977 \$ et de réduire le cumul des autres éléments du résultat étendu de 779 \$. L'application de cette recommandation a eu comme effet de diminuer le bénéfice net et le bénéfice dilué par action de la société de 1 715 \$ et 0,05 \$ respectivement et d'augmenter les autres éléments du résultat étendu de 1 076 \$ de l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés**

Les soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés qui sont cédés en nantissement de lettres de crédit et qui garantissent des obligations à long terme de la société, majoritairement reliées aux ententes de retraite, ont été reclassés hors de l'actif à court terme au bilan. Ce reclassement a eu pour effet de diminuer le total de l'actif à court terme de 28 345 \$ au 31 octobre 2008 et n'a eu aucune incidence sur l'actif total au bilan. Dans le cadre de ce changement, les variations nettes de la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservées présentés avec l'actif à court terme au bilan ont été reclassées des activités d'investissement aux activités d'exploitation dans l'état des flux de trésorerie puisque ces fonds, temporairement inaccessibles, résultent principalement de la vente de services à des clients et seront utilisés pour la prestation des services vendus dans le cours des activités courantes de la société. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, ce reclassement a eu pour effet de diminuer les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 60 156 \$. Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement ont varié des mêmes montants.

#### **Conversion d'un placement**

La valeur comptable du placement dans Caribbean Investments B.V. [CIBV] au 31 octobre 2008 [voir note 10] a été augmentée d'un montant de 9 055 \$ afin de refléter la conversion de ce placement en \$US en utilisant le taux effectif à cette date. La contrepartie de cet ajustement a été comptabilisée au cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres sans aucune incidence sur les résultats nets de l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

#### **Autre normes**

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862 «Instruments financiers – informations à fournir» qui sont entrées en vigueur, pour la société, pour les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Les modifications ont pour but d'améliorer les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur et les informations à fournir concernant les risques d'illiquidité.

#### **Normes en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007**

##### **Coûts pour remise en état des aéronefs**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la société a modifié sa méthode comptable relativement à la comptabilisation des coûts pour remise en état des aéronefs. Jusqu'au 31 octobre 2007, la société comptabilisait ses coûts selon la méthode d'établissement de courus «*Accrued-in-advance method*», et ce, conformément aux méthodes comptables suggérées dans le guide américain *Audits of Airlines* publié par l'*American Institute of Certified Public Accountants*. Selon cette méthode, la société pourvoyait aux coûts de remise en état des aéronefs au moyen d'une estimation de l'ensemble des coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des baux relatifs aux aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitations, ou de la durée restante de leur utilisation prévue par la société lorsque ceux-ci sont détenus, répartis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total de mois des cellules et autres composantes prévus au cours de ces mêmes périodes.

Le 8 septembre 2006, le *Financial Accounting Standards Board* [«FASB»] a publié le *FASB Staff Position* [«FSP»] *AUG AIR-1, Accounting for Planned Major Maintenance Activities*. Ce FSP a modifié le guide *Audits of Airlines* afin d'exclure l'utilisation de la méthode d'établissement de courus comme méthode acceptable. Ce FSP est applicable à toutes les sociétés pour les exercices ouverts à compter du 15 décembre 2006. Par conséquent, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, la société a abandonné la méthode de l'établissement de courus et comptabilise les coûts pour remise en état des aéronefs s'ils sont loués en vertu de contrats de location-exploitation ou s'ils sont capitalisés avec les immobilisations corporelles [voir note 2].

Ce changement de convention comptable a été comptabilisé rétroactivement avec retraitement des exercices antérieurs. L'application de ces nouvelles normes s'est traduite, le 1<sup>er</sup> novembre 2007 par une augmentation des bénéfices non répartis de 584 \$.

La société aurait également pu choisir de comptabiliser au résultat net les coûts d'entretien de ses aéronefs acquis, au fur et à mesure que ceux-ci sont engagés. La société est d'avis que les conventions adoptées fournissent une meilleure information aux utilisateurs des états financiers.

#### **Modifications futures de conventions comptables**

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences des nouvelles normes.

#### **Regroupement d'entreprise**

Le chapitre 1582 remplace l'ancien chapitre 1581, Regroupements d'entreprises, et établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Le chapitre établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue dans ses états financiers les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise; la manière qu'il comptabilise et évalue l'écart d'acquisition acquis dans le regroupement d'entreprises ou le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses; et, il détermine quelles sont les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers du regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, «Regroupements d'entreprises». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure.

#### **États financiers consolidés et participations sans contrôle**

Les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, «États financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, «États financiers consolidés et individuels», et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### **IFRS**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada [CNC] a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, par les Normes internationales d'information financière [IFRS]. La société devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice se terminant le 31 octobre 2012 selon les IFRS.

La société a établi un plan de transition vers les IFRS qui comporte trois étapes : conception et planification, identification des différences et élaboration de solutions, et mise en œuvre et révision. La première étape qui portait sur la conception et la planification est maintenant terminée. Elle consistait à élaborer un plan de transition vers les normes IFRS basé selon les résultats d'un diagnostic préliminaire de haut niveau des différences entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société. Cette analyse a permis d'obtenir un aperçu des aspects les plus importants où le passage aux IFRS risque d'avoir des répercussions pour la société, notamment les obligations plus exhaustives en matière de présentation et d'information à fournir. Durant cette étape, la direction de la société a établi une structure formelle de gouvernance du projet de conversion, incluant un comité directeur des IFRS, afin de surveiller le processus de transition relativement aux incidences sur la présentation de l'information financière, aux processus opérationnels, aux contrôles internes et aux systèmes d'information. La société est actuellement à l'étape de l'identification des différences, entre les normes IFRS et les conventions comptables de la société, et l'élaboration de solutions.

Le passage des PCGR du Canada aux normes IFRS est une opération d'envergure susceptible de modifier de façon notable la présentation de l'information financière. La société n'est pas en mesure actuellement d'estimer raisonnablement l'incidence que le passage aux IFRS aura sur sa présentation de l'information financière, puisqu'elle est à l'étape de l'identification des différences et l'élaboration de solutions et qu'elle n'a pas encore choisi ses conventions comptables ni les exceptions prévues par l'IFRS 1 «Première adoption des Normes internationales d'information financière». Les aspects les plus importants identifiés à la première étape ont été établis selon les renseignements actuellement disponibles, par conséquent, ils peuvent changer en fonction de nouveaux faits et de nouvelles circonstances.

La société surveille régulièrement de près l'élaboration des normes publiées par le bureau des standards comptables internationaux et par le CNC ainsi que les changements à la réglementation apportés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, lesquels pourraient avoir une incidence sur le montant, la nature ou la communication de l'adoption des normes IFRS par la société.

## **4**

### **TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS**

Au 31 octobre 2009, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 200 396 \$ [210 481 \$ au 31 octobre 2008] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementations canadiens et avec l'entente commerciale de la société avec son fournisseur de services de traitements de carte de crédit. De plus, elle inclut 72 330 \$, dont 28 476 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [46 216 \$ au 31 octobre 2008, dont 28 345 \$ à long terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

## 5

### PLACEMENTS DANS DES PCAA

#### Restructuration

Au milieu du mois d'août 2007, le marché canadien des papiers commerciaux adossés à des actifs [«PCAA»] émis par des tiers a souffert d'une crise des liquidités. Depuis ce temps, aucune transaction importante portant sur des titres détenus par la société n'a été conclue sur un marché actif.

Le 16 août 2007, à la suite de la crise des liquidités, un groupe d'institutions financières et d'autres parties ont convenu, en vertu de l'accord de Montréal [l'«accord»], d'une période de moratoire relativement aux PCAA vendus par 23 émetteurs de conduits. Un comité pancanadien d'investisseurs a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire.

Le 21 janvier 2009, le comité pancanadien des investisseurs a annoncé que le plan de restructuration portant sur les PCAA émis par des tiers avait été mis en œuvre. En vertu des dispositions du plan de restructuration, les porteurs de PCAA ont vu leur papier commercial à court terme substitué par des billets à plus long terme dont l'échéance s'aligne sur celle des actifs auparavant détenus par les conduits sous-jacents. La société détenait, à cette date, un portefeuille de PCAA émis par plusieurs fiduciaires ayant une valeur nominale globale de 143 500 \$.

À la date de la mise en œuvre du plan, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses placements dans des PCAA avant la substitution. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles à cette date ainsi que les changements survenus dans les conditions du marché du crédit. À la suite de l'évaluation au 21 janvier 2009, la provision pour dévaluation totalisait 47 450 \$ et la juste valeur du portefeuille de placement dans des PCAA s'établissait à 96 050 \$. Les PCAA que la société détenait à cette date ont été substitués par de nouveaux titres. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élevait, à cette date, à 141 741 \$.

Durant l'exercice 2009, la société a encaissé des montants totalisant 8 062 \$ relativement au remboursement du capital de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La société a également encaissé sa quote-part de 6 400 \$ des montants de trésorerie accumulés dans les conduits. De plus, la société a été avisée que plusieurs événements affectant le crédit des PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis ont eu lieu, résultant en des pertes plus importantes que les garanties données en nantissement. Ces événements ont eu pour effet de réduire la valeur nominale des placements dans des PCAA de 4 844 \$ ainsi que de réduire du même montant la provision pour dévaluation des placements dans des PCAA, puisque les montants avaient été provisionnés intégralement. La valeur nominale des nouveaux PCAA s'élève à 128 835 \$ au 31 octobre 2009 et se répartit comme suit :

#### MAV 2 Éligibles

La société détient 113 331 \$ de PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés, qui ont été restructurés en billets à taux variable, ayant une échéance prévue jusqu'en janvier 2017.

#### MAV 2 Inéligibles

La société détient 7 630 \$ de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis et qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque série maintenant son exposition séparée à ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en décembre 2035.

#### MAV 3 Traditionnels

La société détient 7 874 \$ de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés qui ont été restructurés sur une base de série par série, chaque fiduciaire ou série conservant ses propres actifs et venant à échéance jusqu'en septembre 2015.

#### Valorisation au 31 octobre 2009

Le 31 octobre 2009, la société a procédé à une nouvelle évaluation de la juste valeur de ses nouveaux PCAA. Lors de cette évaluation, la société a revu ses hypothèses afin de considérer les nouvelles informations rendues disponibles ainsi que les changements survenus dans les conditions de marché du crédit. La société a considéré, entre autres, les nouvelles informations rendues disponibles par BlackRock Canada Ltée qui a été nommée, à la date de mise en œuvre du plan, pour administrer les actifs. Ce dernier publie des évaluations mensuelles de la juste valeur de PCAA qui sont adossés principalement à des actifs en sous-prime aux États-Unis (MAV 2 Inéligibles) et de PCAA adossés exclusivement à des actifs traditionnels titrisés (MAV 3 Traditionnels). La direction de la société a donc estimé la juste valeur de ses actifs, de même catégorie, à l'aide de ces évaluations. Pour les autres titres, faute de marchés actifs, la direction de la société a estimé la juste valeur de ces actifs en actualisant les flux de trésorerie futurs qui ont été déterminés à l'aide d'un modèle d'évaluation qui prend en compte les meilleures estimations par la direction qui se fondent autant que possible sur des données de marché observables, telles que le risque de crédit attribuable aux actifs sous-jacents, les taux d'intérêt en vigueur sur les marchés en cause, les montants à recevoir et les dates d'échéances. La société a ainsi considéré les informations publiées par DBRS le 11 août 2009. Cette dernière a décoté les PCAA adossés à des actifs synthétiques, ou une combinaison d'actifs synthétiques et traditionnels titrisés (MAV 2 Éligibles) de catégorie A-2 à «BBB-». Avant cette décote, cette catégorie de PCAA avait une cote de «A».

Aux fins de l'estimation des flux de trésorerie futurs, la société a estimé que les instruments financiers à long terme issus de la conversion de ses PCAA procureraient des rendements d'intérêt de 0,0 % à 2,7 % [taux moyen pondéré de 2,1 %], selon le type de séries. Ces flux de trésorerie futurs ont été actualisés, selon le type de séries, sur une période de 7,2 ans et selon des taux d'actualisation variant de 7,3 % à 60,0 % [taux moyen pondéré de 11,7 %] qui tiennent compte de la liquidité.

À la suite de cette nouvelle évaluation, la société a constaté, le 31 octobre 2009, une dévaluation de ses placements dans des PCAA de 5 993 \$. Cette dévaluation exclut un montant additionnel de la quote-part de la société au montant de 620 \$ des montants estimés de trésorerie accumulés dans les conduits au 31 octobre 2009, laquelle a été encaissée le 5 novembre 2009. La juste valeur du portefeuille de PCAA s'établissait à cette date à 71 401 \$ et la provision pour dévaluation totalisait 57 434 \$, représentant 44,6 % de la valeur nominale de 128 835 \$.

L'estimation de la juste valeur des investissements en PCAA effectuée par la société est entourée d'une grande incertitude. La substitution d'une ou plusieurs des données par une ou plusieurs hypothèses n'est pas raisonnablement réalisable dans ce contexte. La direction juge sa technique d'évaluation appropriée dans les circonstances, cependant des modifications aux principales hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur la valeur des titres de PCAA au cours du prochain exercice. La résolution de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la valeur définitive de ces placements s'écarte considérablement des meilleures estimations actuelles de la direction, et l'ampleur de cet écart pourrait influencer grandement sur nos résultats financiers.

Une variation à la hausse (baisse) de 1% [100 points de base] des taux d'actualisation estimés entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur estimative des PCAA détenus par la société d'environ 3 900 \$.

La variation des soldes de placements dans des PCAA au bilan et la composition de la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA à l'état consolidé des résultats se résument comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA	Perte (gain) sur placements dans des PCAA
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 octobre 2007</b>	154 500	(11 200)	143 300	—
Remboursement de capital	(11 000)	—	(11 000)	222
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(45 705)	(45 705)	45 705
<b>Solde au 31 octobre 2008 / Incidence sur les résultats de 2008</b>	143 500	(56 905)	86 595	45 927
Ajustement relatif à la mise en œuvre du plan de restructuration du 21 janvier 2009	(1 759)	—	(1 759)	1 759
Réduction de la valeur nominale de PCAA	(4 844)	4 844	—	—
Dévaluation des placements dans des PCAA	—	(5 993)	(5 993)	5 993
Remboursement de capital	(8 062)	—	(8 062)	—
Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir	—	620	620	(620)
Quote-part des montants de trésorerie	—	—	—	(6 400)
Réévaluation des options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 13]	—	—	—	(800)
<b>Solde au 31 octobre 2009 / Incidence sur les résultats de 2009</b>	128 835	(57 434)	71 401	(68)

Le solde des placements dans des PCAA au 31 octobre 2009 se détaille comme suit :

	Valeur nominale des placements dans des PCAA	Provision pour dévaluation des placements dans des PCAA	Placements dans des PCAA
	\$	\$	\$
<b>MAV 2 Éligibles</b>			
Catégorie A-1	34 436	(8 775)	25 661
Catégorie A-2	63 894	(26 416)	37 478
Catégorie B	11 598	(10 129)	1 469
Catégorie C	3 403	(3 343)	60
	113 331	(48 663)	64 668
<b>MAV 2 Inéligibles</b>	7 630	(7 552)	78
<b>MAV 3 Traditionnels</b>	7 874	(1 839)	6 035
<b>Quote-part des montants estimés de trésorerie à recevoir</b>	—	620	620
	128 835	(57 434)	71 401

## 6

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Classement des instruments financiers

Le classement, au 31 octobre, des instruments financiers, autres que les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se détaillent comme suit :

	Valeur comptable				Juste valeur
	Détenus à des fins de transactions	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>2009</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 552	—	—	180 552	180 552
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	272 726	—	—	272 726	272 726
Débiteurs	—	105 349	—	105 349	105 349
Placements dans des PCAA	71 401	—	—	71 401	71 401
Dépôts	—	42 592	—	42 592	42 592
Instruments financiers dérivés – Contrats d’achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 141	—	—	4 141	4 141
Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 13]	9 200	—	—	9 200	9 200
	538 020	147 941	—	685 961	685 961
<b>Passifs financiers</b>					
Créditeurs et charges à payer	—	—	266 445	266 445	266 445
Dette à long terme	—	—	107 684	107 684	107 684
Débeture	—	—	3 156	3 156	3 156
Instruments financiers dérivés – Contrats d’achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	12 949	—	—	12 949	12 949
	12 949	—	377 285	390 234	390 234
<b>2008</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145 767	—	—	145 767	145 767
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	256 697	—	—	256 697	256 697
Débiteurs	—	119 852	—	119 852	119 852
Placements dans des PCAA	86 595	—	—	86 595	86 595
Dépôts	—	50 620	—	50 620	50 620
Instruments financiers dérivés – Contrats d’achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	8 498	—	—	8 498	8 498
	497 557	170 472	—	668 029	668 029
<b>Passifs financiers</b>					
Créditeurs et charges à payer	—	—	282 440	282 440	282 440
Dette à long terme	—	—	150 085	150 085	150 085
Débeture	—	—	3 156	3 156	3 156
Instruments financiers dérivés – Contrats d’achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	88 215	—	—	88 215	88 215
	88 215	—	435 681	523 896	523 896

#### Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses utilisées afin d’évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie et équivalents de trésorerie ou autrement réservés, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la débeture, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l’échéance à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des placements dans des PCAA fait l'objet, à la note 5, d'une analyse détaillée relativement aux méthodes et hypothèses utilisées.

La juste valeur des dépôts se reproche de leur valeur comptable compte tenu qu'ils sont assujettis à des conditions similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, similaires à celles que la société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Les instruments financiers dérivés sont composés essentiellement de contrats de change à terme, de contrats d'achat à terme et d'autres instruments financiers dérivés liés au carburant. La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendrait des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleines concurrence. La société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la société a un accès immédiat. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers. La juste valeur des options liées au remboursement de crédits rotatifs a été initialement déterminée en utilisant le modèle d'option Black & Sholes et la juste valeur, au 31 octobre 2009, des PCAA sous-jacents.

La valeur comptable des instruments financiers dérivés au 31 octobre se détaille comme suit :

	Actif \$	Passif \$
<b>2009</b>		
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>		
Contrats de change à terme	2 413	27 144
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur</b>		
Contrats de change à terme	504	200
<b>Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction</b>		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	4 141	12 949
Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 13]	9 200	—
	13 341	12 949
	16 258	40 293
<b>2008</b>		
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>		
Contrats de change à terme	111 448	1 843
<b>Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur</b>		
Contrats de change à terme	3 315	—
<b>Instruments financiers dérivés classés comme détenus à des fins de transaction</b>		
Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	8 498	88 215
	123 261	90 058

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau au 31 octobre 2009 :

	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1) \$	Autres données observables (niveau 2) \$	Données non observables (niveau 3) \$	Total \$
<b>Actifs financiers</b>				
Placements dans des PCAA	—	—	71 401	71 401
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	4 141	—	4 141
- Contrats de change à terme	—	2 917	—	2 917
- Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 13]	—	—	9 200	9 200
	—	7 058	80 601	87 659
<b>Passifs financiers</b>				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	12 949	—	12 949
- Contrats de change à terme	—	27 344	—	27 344
	—	40 293	—	40 293

### Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

### Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux placements dans des PCAA, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les débiteurs au bilan totalisent 59 380 \$ au 31 octobre 2009 [76 482 \$ au 31 octobre 2008]. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2009, environ 8 % [environ 6% au 31 octobre 2008] des débiteurs était impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 73 % [environ 80% au 31 octobre 2008] était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2009, ces dépôts totalisent 31 808 \$ [38 492 \$ au 31 octobre 2008]. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 10 784 \$ au 31 octobre 2009 [12 128 \$ au 31 octobre 2008] et seront remboursés à l'échéance des baux. La société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont comptabilisées en charges lorsque les débours afférents sont effectués. Toutefois, ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la société sur dépôt de preuves que les entretiens afférents ont été effectués par la société. Au 31 octobre 2009, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 14 723 \$ [8 576 \$ au 31 octobre 2008] et sont comprises avec les débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2009 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés, aux placements dans des PCAA et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties, avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats, ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux [selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)], A1 [selon Standard & Poor's] ou P1 [selon Moody's] en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la société. La société réexamine ses politiques de façon régulière.

À l'exception des placements dans des PCAA [voir note 5], la société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2009.

### Risque de liquidité

La société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers à la valeur comptable de la société en date du 31 octobre 2009 :

	Échéance de moins d'un an	Échéance de un à deux ans	Échéance de deux à cinq ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	266 445	—	—	266 445
Instruments financiers dérivés	40 243	50	—	40 293
Dette à long terme	24 576	83 108	—	107 684
Débeture	3 156	—	—	3 156
<b>Total</b>	<b>334 420</b>	<b>83 158</b>	<b>—</b>	<b>417 578</b>

## Risque de marché

### Risque de change

La société est exposée, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, des achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 30 % des coûts de la société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors qu'un pourcentage négligeable des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de deux ans, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

Le tableau suivant résume la position nette, en dollars canadiens, des actifs financiers et passifs financiers de la société et de ses filiales en devises, autres que leur monnaie de mesure des états financiers, au 31 octobre, en fonction de leur monnaie de mesure des états financiers :

Actif net (Passif net)	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar canadien	Autres devises	Total
2009	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(4 168)	—	16	(1 837)	(579)	(6 568)
Livre sterling	648	7 192	—	7 326	—	15 166
Dollar canadien	(63 117)	2 628	9 199	—	361	(50 929)
Autres devises	153	213	—	(60)	(343)	(37)
<b>Total</b>	<b>(66 484)</b>	<b>10 033</b>	<b>9 215</b>	<b>5 429</b>	<b>(561)</b>	<b>(42 368)</b>

Actif net (Passif net)	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar canadien	Autres devises	Total
2008	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	4 499	—	(161)	51	(4 169)	220
Livre sterling	1 345	1 935	—	12 154	—	15 434
Dollar canadien	(45 153)	(1 629)	(288)	—	(1 471)	(48 541)
Autres devises	(884)	1 546	—	(18)	(167)	477
<b>Total</b>	<b>(40 193)</b>	<b>1 852</b>	<b>(449)</b>	<b>12 187</b>	<b>(5 807)</b>	<b>(32 410)</b>

Le 31 octobre 2009, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec les autres devises, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 3 950 \$ [7 400 \$ au 31 octobre 2008] alors que les autres éléments du résultat étendu auraient respectivement été inférieurs ou supérieurs de 19 700 \$ [32 800 \$ au 31 octobre 2008].

### Risque de variation des prix du carburant

La société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de se protéger contre les augmentations subites et importantes des prix du carburant, la société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins de deux ans.

Le 31 octobre 2009, si les prix du carburant avaient varié de 10 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 7 500 \$ [18 600 \$ au 31 octobre 2008].

Au 31 octobre 2009, 21 % des besoins estimatifs de l'exercice 2010 et 2 % des besoins estimatifs de l'exercice 2011 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés au carburant [46 % des besoins estimatifs de l'exercice 2009 et 10 % des besoins estimatifs de l'exercice 2010 étaient couverts au 31 octobre 2008].

### Risque de taux d'intérêt

La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de ses dettes à long terme à taux variables. La société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Le 31 octobre 2009, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 aurait été respectivement supérieur ou inférieur de 800 \$ [600 \$ au 31 octobre 2008].

### Gestion du risque de capital

Les objectifs de la société en termes de gestion du capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celle-ci afin de pouvoir poursuivre son exploitation, de fournir un rendement à ses actionnaires, de fournir des avantages à ses autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital la plus optimale possible afin de réduire le coût en capital.

La société gère sa structure de capital en fonction de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut décider de déclarer des dividendes aux actionnaires, de remettre du capital à ses actionnaires et de racheter de ses actions sur le marché ou émettre de nouvelles actions.

La société effectue le suivi de sa structure en capital en utilisant le ratio dette/équité rajusté. Ce ratio se calcule comme suit : dette nette/avoir des actionnaires. La dette nette est égale à la somme de la dette à long terme, de la débenture et des obligations en vertu de contrats de location-exploitation, excluant les ententes avec les fournisseurs, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie [non détenus en fiducie ou autrement réservés] et les placements dans des PCAA.

La stratégie de la société est de maintenir un ratio dette/équité inférieur à 1. Le calcul du ratio dette/équité en date du 31 octobre 2009 résume comme suit :

	2009	2008 [redressé – note 3]
	\$	\$
<b>Dette nette</b>		
Dette à long terme	107 784	150 085
Débenture	3 156	3 156
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation [note 23]	385 209	297 094
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(180 552)	(145 767)
Placements dans des PCAA	(71 401)	(86 595)
	<b>244 196</b>	<b>217 973</b>
Capitaux propres	<b>367 361</b>	<b>345 930</b>
Ratio dette/équité	<b>66,5 %</b>	<b>63,0 %</b>

Les facilités de crédit de la société sont assorties de certaines clauses restrictives incluant entre autre un ratio d'endettement et un ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios sont suivis par la direction et ensuite soumis trimestriellement au conseil d'administration de la société. Au 31 octobre 2009, la société respecte ces ratios. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

## 7 DÉPÔTS

	2009	2008
	\$	\$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	10 784	12 128
Dépôts auprès de fournisseurs	31 808	38 492
	<b>42 592</b>	<b>50 620</b>
Moins tranche récupérable à moins d'un an	30 578	32 094
	<b>12 014</b>	<b>18 526</b>

## 8

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		2008 [redressé – note 3]	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Aéronefs	143 936	102 055	150 304	95 490
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	45 456	34 803	42 209	28 261
Équipement d'aéronefs	44 081	36 833	42 522	34 891
Équipement informatiques	62 507	47 868	64 823	42 771
Moteurs d'aéronefs	20 172	11 891	20 172	10 419
Équipement et mobilier de bureau	30 765	22 937	30 901	22 356
Améliorations locatives	35 178	21 586	34 540	18 231
Pièces de rechange durables	28 095	17 896	27 039	14 561
Édifices administratifs	9 700	1 110	9 585	736
	419 890	296 979	422 095	267 716
Moins : amortissement cumulé	296 979		267 716	
Valeur nette	122 911		154 379	

## 9

## ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	2009	2008 [redressé – note 3]
	\$	\$
Écarts d'acquisition	113 993	124 444
Marques de commerce, non amortissables	15 738	17 144
Logiciels informatiques, net de l'amortissement cumulé de 37 111 \$ [50 784 \$ en 2008]	22 432	16 915
Listes de clients, net de l'amortissement cumulé de 1 876 \$ [1 496 \$ en 2008]	7 993	10 215
	160 156	168 718

La variation des écarts d'acquisition se présente comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	124 444	119 614
Acquisitions [note 19]	—	1 756
Radiation d'écarts d'acquisition [note 18]	(8 468)	—
Écart de conversion	(1 983)	3 074
	113 993	124 444

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2009, la société a effectué son test annuel de dépréciation de ses écarts d'acquisition et marques de commerce, en actualisant les flux de trésorerie futurs issus des prévisions financières les plus récentes des ses unités d'exploitation et aucune dépréciation n'a été relevée [aucune dépréciation en 2008], à l'exception de la radiation de 8 468 \$ effectuée dans le cadre de la restructuration du réseau de distribution en France [voir note 18].

## 10

## PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	2009	2008 [redressé – note 3]
	\$	\$
Placement dans Caribbean Investments B.V.	66 347	68 114
Frais reportés, solde non amorti [note 3]	2 234	2 028
Autres placements	118	603
Divers	192	847
	68 891	71 592

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	2009	2008 [redressé – note 3]
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	68 114	—
Acquisition et apport en capital	5 824	57 854
Quote-part de la perte nette	24	(427)
Écart de conversion	(7 615)	10 687
	66 347	68 114

Le 10 décembre 2007, la société a acquis une participation de 35 % dans CIBV, une société qui exploite cinq hôtels, situés au Mexique et en République dominicaine, pour une contrepartie au comptant de 51 605 \$ [51 100 \$ US] et des paiements conditionnels supplémentaires pouvant atteindre 4 000 \$ US basés sur l'atteinte de certaines conditions spécifiques d'ici la fin de l'année 2009. De plus, le 9 avril 2008, la société a effectué un apport en capital de 4 150 \$ [4 113 \$ US]. Les coûts d'acquisition relatifs à cette transaction se sont élevés à 2 099 \$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation, et la quote-part du bénéfice net de la société acquise a été comptabilisée à compter du 10 décembre 2007. L'écart entre le coût de la participation de la société dans CIBV et sa quote-part de l'actif net à la date d'acquisition s'élève à 16 000 \$ et a été alloué à l'écart d'acquisition théorique.

L'actionnaire majoritaire de CIBV pourrait exiger de la société qu'elle avance les fonds nécessaires au remboursement d'une des dettes à long terme de CIBV advenant que celle-ci ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus. Le montant maximal que la société pourrait devoir avancer ne peut cependant pas être supérieur à sa quote-part de 35 % de cette dette à long terme. Au 31 octobre 2009, la quote-part de la dette à long terme de la société s'élève à 11 473 \$ [7 218 €].

## 11

### EMPRUNTS BANCAIRES

Des crédits d'exploitation totalisant 11 287 € [17 942 \$] [11 287 € [17 411 \$] en 2008] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2009 et 2008.

Pour ses opérations en Europe, la société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 13 050 € [20 744 \$] [14 118 € [21 778 \$] en 2008]. Au 31 octobre 2009, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 6 220 € [9 888 \$] [4 586 € [7 074 \$] en 2008].

## 12

### DÉBENTURE

Le 6 avril 2004, une filiale de la société a émis une débenture au montant de 3 156 \$ portant intérêt au taux de 6 %. La débenture a été remboursée en espèces le 6 novembre 2009, à la suite d'un amendement de l'entente initiale permettant le remboursement à cette date.

## 13

### DETTE À LONG TERME

	2009	2008
	\$	\$
Emprunts garantis par des aéronefs au montant de 26 667 \$ US [40 000 \$ US au 31 octobre 2008], portant intérêt aux TIOL [taux interbancaire offert à Londres] majorés de 2,15 % et 3,25 % et remboursables par quatre versements semestriels égaux jusqu'en août 2011	28 730	48 180
Montants utilisés en vertu des facilités de crédit à terme rotatif échéant de 2010 à 2012	77 963	100 000
Autres	991	1 905
	<b>107 684</b>	<b>150 085</b>
Moins versements échéant à moins d'un an	24 576	16 745
	<b>83 108</b>	<b>133 340</b>

Les versements à effectuer sur la dette à long terme au cours des deux prochains exercices sont comme suit :

	\$
2010	24 576
2011	83 108
	<b>107 684</b>

Au 31 octobre 2009, la société dispose d'un crédit à terme rotatif, qui a été augmenté le 9 février 2009 de 86 350 \$ à 157 000 \$ [à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA et conformément aux termes de l'entente], venant à échéance en 2012, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle, et, aux fins d'émission de lettre de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 60 000 \$, pour lequel la société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 105 % des lettres de crédit émises. Selon les termes de cette entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL [Taux interbancaire offert à Londres], majoré d'une prime déterminée en fonction de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée. Le crédit à terme rotatif a porté intérêt au taux moyen de 3,2 % au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Au 31 octobre 2009, la société dispose de deux crédits à terme rotatif au montant de 9 355 \$ et de 88 888 \$ pour un montant total de 98 243 \$, le premier échéant en 2010 et le second échéant en 2011, ou immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de ces ententes, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. Ces ententes portent intérêts au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL affecté par une prime différente déterminée selon la forme de financement. Les deux crédits à terme rotatif ont porté intérêt au taux moyen de 1,3 % au cours de l'exer-

cice terminé le 31 octobre 2009. Ces crédits comportent également des mécanismes sous la forme d'options qui sont maintenant effectifs à la suite de la mise en œuvre du plan de restructuration des PCAA [voir note 5], qui permettront à la société, au gré de celle-ci, de rembourser à l'échéance les montants tirés, sous certaines conditions, jusqu'à concurrence de 59 463 \$ à partir des billets restructurés. Ces options ont initialement été présentées à leur juste valeur de 8 400 \$ et le gain initial correspondant a été reporté et est comptabilisé en résultat net sur la durée des ententes de crédits sous la rubrique Amortissement [voir notes 14 et 17]. Ces options sont présentées à leur juste valeur à chaque date d'arrêtée des comptes sous la rubrique Instruments financiers dérivés à l'actif et toute variation de la juste valeur des options est comptabilisée en résultat net sous la rubrique Perte (gain) sur des placements dans des PCAA [voir note 5]. La société a procédé à une évaluation des options en date du 31 octobre 2009 et a comptabilisé une augmentation de la juste valeur de ces options de 800 \$ pour porter la juste valeur de ces options à 9 200 \$ à cette date.

## 14 AUTRES PASSIFS

	2009	2008
	\$	\$
Passif au titre des prestations constituées [note 22]	17 050	14 262
Avantages incitatifs reportés	12 739	11 813
Part des actionnaires sans contrôle	7 754	8 442
Gains reportés sur options liées au remboursement de crédits rotatifs	4 200	—
	<b>41 743</b>	<b>34 517</b>

## 15 CAPITAUX PROPRES Capital-actions autorisé

### Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC], ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % [ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC] du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue et contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

### Actions à droit de vote de catégorie B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune démarche de la part de la société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

### Actions privilégiées

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

### Capital-actions émis et en circulation

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2007	33 628 386	156 964
Émission de la trésorerie	65 635	1 331
Exercice d'options	48 420	903
Rachat et annulation d'actions	(1 064 200)	(5 000)
<b>Solde au 31 octobre 2008</b>	<b>32 678 241</b>	<b>154 198</b>
Émission de la trésorerie	5 037 547	61 949
Exercice d'options	13 011	89
<b>Solde au 31 octobre 2009</b>	<b>37 728 799</b>	<b>216 236</b>

Au 31 octobre 2009, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 869 249 et à 36 859 550 [1 383 159 et 31 295 085 au 31 octobre 2008].

### Appel public à l'épargne

Les 30 septembre et 6 octobre 2009, la société, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, a émis un total de 4 887 500 actions à droit de vote, composées d'actions de catégorie A et de catégorie B, au prix de 13,00 \$ l'action, pour un produit brut de 63 538 \$. Le produit net tiré de ce placement, déduction faite des commissions des preneurs fermes et des frais d'émissions, s'est élevé à 60 530 \$.

### Rachats d'actions

Le 15 juin 2008, la société a renouvelé, pour une période de douze mois, son offre publique de rachat dans le cours normal de ses affaires qui a débuté le 15 juin 2007. Ce renouvellement visait de racheter pour fins d'annulation un nombre maximal de 3 175 506 actions de catégorie A et actions de catégorie B de la société, soit moins de 10 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B détenues par le public à la date du dépôt du renouvellement de l'offre [3 288 003 actions de catégorie A et actions de catégorie B représentant 10 % des actions de catégorie A et actions de catégorie B émises et en circulation le 15 juin 2007]. Les actions étaient rachetables au cours du marché plus les frais de courtage.

Conformément à ses offres publiques de rachat dans le cours normal de ses affaires, la société a racheté, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, un total de 1 064 200 actions à droit de vote, composé d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 24 864 \$.

L'excédent des valeurs de rachats sur la valeur comptable des actions a été débité aux bénéfices non répartis comme primes aux rachats d'actions.

### Régime de droits de souscription

À l'assemblée annuelle tenue le 12 mars 2008, les actionnaires ont ratifié le régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires modifié et mis à jour le 16 janvier 2008 [le « régime de droits »]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2011, à moins qu'il soit résilié avant ladite assemblée.

### Régime d'options d'achat d'actions

À l'assemblée annuelle tenue le 11 mars 2009, les actionnaires ont ratifié le nouveau régime d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants et des employés, adopté par le conseil d'administration le 14 janvier 2009. En vertu de ce régime, la société peut accorder aux personnes admissibles 1 945 000 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'attribution des options. Les options attribuées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve de conditions à être déterminées lors des octrois. Les options octroyées aux termes de l'ancien régime mais qui n'ont pas encore été exercées demeureront régies par l'ancien régime. Aucune option n'a été octroyée en vertu de ce régime au cours de l'exercice.

Le solde d'options demeurant disponible pour octroi en vertu de l'ancien régime est de 212 633 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'attribution des options. Les options attribuées peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'attribution, pour les attributions antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2006, et d'un maximum de un tiers dans la deuxième année suivant l'attribution, pour les attributions subséquentes au 1<sup>er</sup> novembre 2006, d'un maximum de deux tiers dans la troisième année et la totalité après le début de la quatrième année.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options en circulation :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré	Nombre d'options	Prix moyen pondéré
		\$		\$
Au début de l'exercice	716 173	22,85	506 083	22,70
Attribuées	441 084	11,18	259 181	21,35
Exercées	(13 011)	6,84	(48 420)	13,21
Annulées	(43 106)	24,32	(671)	22,34
<b>À la fin de l'exercice</b>	<b>1 101 140</b>	<b>18,31</b>	<b>716 173</b>	<b>22,85</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>460 744</b>	<b>22,35</b>	<b>322 884</b>	<b>19,90</b>

## 2009

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2009	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2009	Prix moyen pondéré	
\$			\$			\$
3,00 à 4,50	25 526	3,5	3,80	25 526	3,80	
6,01 à 7,50	17 813	2,4	6,99	17 813	6,99	
7,51 à 9,00	8 160	0,4	7,86	8 160	7,86	
9,01 à 11,50	454 585	9,3	11,14	13 501	9,90	
15,01 à 17,00	32 957	4,6	15,68	32 957	15,68	
21,00 à 23,00	427 597	7,4	21,87	271 116	22,17	
24,50 à 28,50	6 137	6,7	25,96	5 470	25,66	
37,00 à 37,50	128 365	7,6	37,24	86 201	37,24	
	1 101 140		18,31	460 744	22,35	

### Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a attribué 441 084 [259 181 en 2008] options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants et employés clés. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	3,07 %	3,66 %
Durée de vie prévue	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	45,4 %	37,6 %
Rendement de l'action	—	1,70 %
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	6,10 \$	7,42 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 023 \$ [3 012 \$ en 2008] relativement à son régime d'options d'achat d'actions. Aucun montant n'a été comptabilisé au capital-actions à la suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice [264 \$ en 2008].

### Régime d'achat d'actions

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2009, la société était autorisée à émettre un maximum de 360 494 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 150 047 actions de catégorie B [65 635 actions de catégorie B en 2008] pour un montant de 1 419 \$ [1 331 \$ en 2008] en vertu du régime d'achat d'actions.

### Régime d'incitation à l'actionariat et à l'accumulation de capital

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque employé admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant entre 20 % à 60 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 5 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au cadre admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société.

Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par l'employé en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 186 \$ [182 \$ en 2008] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital.

#### Régime d'incitation à l'actionnariat permanent

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la société. Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par le participant en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 247 \$ [232 \$ en 2008] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat permanent.

#### Régime d'unités d'actions différées

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des hauts dirigeants et dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants. En vertu de ces régimes, chaque haut dirigeant admissible ou administrateur indépendant reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAD. Les UAD sont rachetées par la société lorsqu'un haut dirigeant ou un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAD.

Au 31 octobre 2009, le nombre d'UAD attribué s'élevait à 55 455 [42 003 au 31 octobre 2008]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 307 \$ [renversement de charge de 952 \$ en 2008] relativement à son régime d'unités d'actions différées.

#### Régime d'unités d'actions avec restrictions

Des unités d'actions avec restrictions [«UAR»] sont attribuées annuellement dans le cadre du nouveau régime d'unités d'actions avec restrictions aux employés admissibles. En vertu de ce régime, chaque employé admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAR. La valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAR. Les droits rattachés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans. Lorsqu'acquises, les UAR sont immédiatement rachetées par la société, sous réserve de certaines conditions et certaines clauses de performances financières de la société. Aux fins du rachat d'UAR, la valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAR.

Au 31 octobre 2009, le nombre d'UAR attribué s'élevait à 373 678 [126 892 au 31 octobre 2008]. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 90 \$ [renversement de charge de 615 \$ en 2008] relativement à son régime d'unités d'actions avec restrictions.

#### Résultat par action

Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action ont été calculés comme suit :

	2009	2008 [redressé -note 3]
	\$	\$
<b>NUMÉRATEUR</b>		
Bénéfice (perte) attribuable aux porteurs d'actions à droit de vote	61 847	(49 394)
Intérêts sur la débenture pouvant être réglées en actions à droit de vote	131	—
<b>Bénéfice (perte) servant au calcul du bénéfice dilué (perte diluée) par action</b>	<b>61 978</b>	<b>(49 394)</b>
<b>DÉNOMINATEUR</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	33 168	33 108
<b>Effet des titres dilutifs</b>		
Débenture pouvant être réglée en actions à droit de vote	288	—
Options d'achat d'actions	29	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation rajusté servant au calcul du bénéfice dilué (perte diluée) par action	33 485	33 108
<b>Bénéfice (perte) de base par action</b>	<b>1,86</b>	<b>(1,49)</b>
<b>Bénéfice dilué (perte diluée) par action</b>	<b>1,85</b>	<b>(1,49)</b>

Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, 1 008 140 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la société.

Les débetures pouvant être réglées en actions à droit de vote n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la perte par action pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur est de 130 000 actions. Étant donnée la perte enregistrée pour l'exercice 2008, les 716 173 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

## 16 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Couvertures de flux de trésorerie \$	Écarts de conversion reportés \$	Cumul des autres éléments du résultat étendu \$
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Solde au 31 octobre 2007, déjà reporté	(59 392)	(7 109)	(66 501)
Modification d'une convention comptable [note 3]	—	40	40
Solde redressé au 31 octobre 2007	(59 392)	(7 069)	(66 461)
Variation au cours de l'exercice	132 650	16 713	149 363
Solde au 31 octobre 2008	73 258	9 644	82 902
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Solde au 31 octobre 2008, déjà reporté	73 258	615	73 873
Modification d'une convention comptable et autre modification [note 3]	(779)	9 029	8 250
Solde redressé au 1 <sup>er</sup> novembre 2008	72 479	9 644	82 123
Variation au cours de l'exercice	(89 522)	(13 214)	(102 736)
Solde au 31 octobre 2009	(17 043)	(3 570)	(20 613)

## 17 AMORTISSEMENT

	2009 \$	2008 \$
Immobilisations corporelles	45 008	45 847
Actifs incorporels amortissables	10 822	10 991
Autres actifs	974	969
Avantages incitatifs reportés	(1 449)	(1 660)
Options liées au remboursement de crédits rotatifs [note 13]	(4 200)	—
	51 155	56 147

## 18 CHARGE DE RESTRUCTURATION

Le 24 septembre 2009, la société a annoncé un plan de restructuration afin d'apporter des changements structurels à son réseau de distribution en France. Ces modifications structurelles entraîneront la fermeture d'un centre administratif et de certaines agences, et la cession de certaines autres agences. Le montant comptabilisé de 11 967 \$ à titre de charge de restructuration comprend des charges monétaires de 2 900 \$, principalement composée de prestations de cessation d'emploi, une charge pour dépréciation d'actifs de 599 \$ ainsi qu'une radiation de 8 468 \$ des écarts d'acquisition après avoir soumis les actifs et écarts d'acquisition des agences visées par la restructuration à un test de dépréciation.

Les immobilisations corporelles [voir note 8] comprennent des actifs destinés à être vendus d'une valeur comptable nette de 1 050 \$, relativement au plan de restructuration.

## 19 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice terminée le 31 octobre 2008, un gain de 1 605 \$ a été constaté à la suite du rachat, par la filiale Travel Superstore, d'actions classées avec les autres passifs pour une contrepartie de 330 \$ alors que la valeur comptable de ces actions s'établissait à 1 935 \$. À la suite de cette transaction, le pourcentage de détention de la société dans cette filiale est passé de 50,1 % à 64,6 %.

Au cours de l'exercice terminée le 31 octobre 2008, la société a payé une contrepartie additionnelle de 2 502 € [3 994 \$] dans le cadre de l'acquisition de L'Européenne de Tourisme (Amplitude Internationale) survenue en 2007 et un écart d'acquisition additionnel de 1 756 \$ a été comptabilisé.

## 20

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2009		2008 [redressé - note 3]	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	29 605	30,9	(23 319)	31,1
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	(3 101)	(3,2)	(2 984)	4,0
Éléments non déductibles (non imposables)	4 499	4,7	(555)	0,7
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	(2 366)	(2,5)	(7 827)	10,4
Ajustement d'exercices antérieurs	1 201	1,2	(317)	0,4
Incidence découlant de changements de taux	—	—	1 572	(2,1)
Incidence découlant d'écarts de taux sur les éléments temporaires	(1 368)	(1,4)	2 073	(2,8)
Provision pour moins-value	1 690	1,8	1 767	(2,3)
Autres	756	0,8	715	(0,9)
	<b>30 916</b>	<b>32,3</b>	<b>(28 875)</b>	<b>38,5</b>

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2009	2008
	\$	[redressé - note 3] \$
<b>Impôts futurs</b>		
Pertes reportées et autres déductions fiscales	8 139	12 263
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(19 799)	(25 338)
Réserves et provisions non déductibles	21 391	39 021
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu et aux instruments financiers dérivés	8 580	(10 437)
Autres	(860)	932
Total des impôts futurs	17 451	16 441
Provision pour moins-value	(12 340)	(13 269)
<b>Actifs d'impôts futurs nets</b>	<b>5 111</b>	<b>3 172</b>
Actifs d'impôts futurs à court terme	12 860	11 382
Actifs d'impôts futurs à long terme	10 454	16 097
Passifs d'impôts futurs à court terme	(266)	(14 615)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(17 937)	(9 692)
<b>Actifs d'impôts futurs nets</b>	<b>5 111</b>	<b>3 172</b>

Les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres déductions fiscales pour lesquels une moins-value a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales au Canada et en Europe, totalisaient respectivement 2 401 \$ et 17 102 € [27 186 \$] au 31 octobre 2009 [2 388 \$ et 17 102 € [26 382 \$] au 31 octobre 2008]. De ces pertes et déductions, un montant de 17 102 € [27 186 \$] vient à échéance dans un an et le solde, vient à échéance au cours des années 2015 et subséquentes.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

## 21

### OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Dépenses d'exploitation effectuées auprès d'une société satellite	18 055	13 530

## 22

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. Ces ententes prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Ces ententes de retraite ne sont pas capitalisées, cependant, afin de garantir ses obligations, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 24 370 \$ [voir note 13]. La société mesure l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre de chaque exercice à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées :

	2009	2008
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	15 414	16 695
Coût des services rendus	768	867
Coût des modifications	320	—
Intérêts débiteurs	1 219	971
Prestations versées	(100)	(22)
Perte actuarielle (gain actuariel) sur l'obligation	3 053	(3 097)
<b>Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice</b>	<b>20 674</b>	<b>15 414</b>

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation du régime de retraite et des montants inscrits au bilan sous la rubrique «autres passifs» :

	2009	2008
	\$	\$
Actifs du régime à la juste valeur	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	20 674	15 414
Déficit du régime	20 674	15 414
Coût non amorti des services passés	980	1 561
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	2 644	(409)
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>17 050</b>	<b>14 262</b>

Le tableau suivant présente les composantes du coût du régime de retraite :

	2009	2008
	\$	\$
Coût des services rendus	768	867
Intérêts débiteurs	1 219	971
Amortissement du coût des services passés	901	1 060
Amortissement de la perte actuarielle nette	—	177
<b>Charge de retraite</b>	<b>2 888</b>	<b>3 075</b>

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer l'obligation de la société au titre des prestations constituées et la charge de retraite de la société étaient comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Taux d'actualisation	5,75	7,25
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00
<b>Charge de retraite</b>		
Taux d'actualisation	7,25	5,50
Taux de croissance des gains admissibles	3,00	3,00

## 23

### ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société en vertu d'ententes avec des fournisseurs s'élèvent à 404 852 \$ alors que ceux en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, à des immeubles, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 385 209 \$. Ces engagements totalisent 790 061 \$ et se répartissent comme suit : 209 769 \$, 197 573 \$ US, 126 068 € et 94 084 £.

Les versements annuels à effectuer en vertu de ces engagements au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :  
\$

2010	384 346
2011	120 350
2012	91 932
2013	60 746
2014	47 441

- b) En 2012, l'actionnaire minoritaire de la filiale Jonview Canada Inc., qui est également un actionnaire de la société, pourra exiger que la société achète les actions qu'il détient dans Jonview Canada Inc. à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) Les actionnaires minoritaires de la filiale Travel Superstore Inc. pourraient exiger, entre 2011 et 2015, que la société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces.
- d) Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.
- e) L'actionnaire minoritaire de la filiale Trafictours Canada Inc. pourrait exiger, selon certaines circonstances, que la société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix égale à une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces.

## 24

### **GARANTIES**

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 11, 12, 13 et 21 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

#### **Contrats de location-exploitation**

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

#### **Lettres de crédit irrévocables**

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces lettres sont généralement émises pour un an et sont renouvelables.

La société a également remis aux organismes de réglementation des lettres de crédit garantissant, entre autres, certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2009, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 477 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

#### **Contrats de cautionnement**

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2009, le montant total de ces garanties s'élevait à 860 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 octobre 2009, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## 25

**INFORMATIONS SECTORIELLES**

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique \$	Europe \$	Total \$
<b>2009</b>			
Revenus provenant de tiers	2 552 348	992 993	3 545 341
Dépenses d'exploitation	2 497 525	954 421	3 451 946
	<b>54 823</b>	<b>38 572</b>	<b>93 395</b>
<b>2008 [redressé – note 3]</b>			
Revenus provenant de tiers	2 536 831	976 020	3 512 851
Dépenses d'exploitation	2 460 701	924 382	3 385 083
	<b>76 130</b>	<b>51 638</b>	<b>127 768</b>

	Revenus (1)		Immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	
	2009	2008	2009	2008 [redressé – note 3]
	\$	\$	\$	\$
Canada	2 513 216	2 503 227	173 167	199 635
France	776 742	779 701	59 129	67 507
Royaume-Uni	199 159	176 739	38 079	43 133
Autres	56 224	53 184	12 692	12 822
	<b>3 545 341</b>	<b>3 512 851</b>	<b>283 067</b>	<b>323 097</b>

(1) Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

# Données financières supplémentaires

[en milliers de dollars, à l'exception des montants par action]

	2009	2008 Redressé <sup>6</sup>	2007 Redressé <sup>6</sup>	2006	2005
<b>États consolidés des résultats</b>					
Revenus	3 545 341	3 512 851	3 045 917	2 603 746	2 364 481
Dépenses d'exploitation	3 451 946	3 385 083	2 909 570	2 476 802	2 243 850
	93 395	127 768	136 347	126 944	120 631
<b>Dépenses et autres revenus</b>					
Amortissement	51 155	56 147	50 176	39 360	37 558
Intérêts sur la dette à long terme et débetures	4 866	7 538	6 229	7 264	10 815
Autres frais d'intérêts et frais financiers	2 679	1 758	1 929	1 484	1 708
Revenus d'intérêts	(4 588)	(16 172)	(19 745)	(15 706)	(12 963)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	(68 267)	106 435	(26 577)	—	—
(Gain) perte de change sur les éléments monétaires à long terme	(135)	2 295	(3 023)	(4 162)	(2 309)
Charge de restructuration et radiation d'écarts d'acquisition	11 967	—	3 900	—	(934)
Perte (gain) sur des placements dans des PCAA	(68)	45 927	11 200	—	—
Gain sur disposition de placement	—	—	—	—	(5 747)
Gain sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	(1 605)	—	—	—
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	(24)	427	(651)	(375)	(461)
	(2 415)	202 750	23 438	27 865	27 667
<b>Bénéfice (perte) avant les éléments suivants</b>	<b>95 810</b>	<b>(74 982)</b>	<b>112 909</b>	<b>99 079</b>	<b>92 964</b>
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	30 916	(28 875)	34 350	32 046	36 302
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(3 047)	(3 287)	(737)	(1 263)	(1 246)
<b>Bénéfice net (perte nette) de l'exercice</b>	<b>61 847</b>	<b>(49 394)</b>	<b>77 822</b>	<b>65 770</b>	<b>55 416</b>
<b>Bénéfice (perte) de base par action</b>	<b>1,86</b>	<b>(1,49)</b>	<b>2,30</b>	<b>1,88</b>	<b>1,43</b>
<b>Bénéfice dilué (perte diluée) par action</b>	<b>1,85</b>	<b>(1,49)</b>	<b>2,27</b>	<b>1,85</b>	<b>1,33</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>					
Activités d'exploitation	45 234	95 069	156 728	102 511	52 299
Activités d'investissement	(26 662)	(142 027)	(195 657)	(31 405)	(21 333)
Activités de financement	18 303	15 091	(14 830)	(152 046)	(44 091)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 090)	10 866	5 640	2 332	(4 255)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>34 785</b>	<b>(21 001)</b>	<b>(48 119)</b>	<b>(78 608)</b>	<b>(17 380)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>					
	180 552	145 767	166 768	214 887	293 495
Marge brute d'autofinancement <sup>1</sup>	108 380	121 166	125 868	104 802	78 014
Total de l'actif	1 129 503	1 267 214	1 072 377	959 195	949 537
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	107 684	150 085	88 681	84 248	93 613
Débetures	3 156	3 156	3 156	3 156	13 156
Capitaux propres	367 361	345 930	283 452	295 963	362 383
Ratio d'endettement <sup>2</sup>	0,67	0,73	0,74	0,69	0,62
Valeur comptable par action <sup>3</sup>	9,74	10,59	8,43	8,80	9,02
Rendement de la moyenne de l'avoire des actionnaires <sup>4</sup>	17,3 %	(16,0 %)	27,0 %	20,0 %	16,0 %
<b>Statistiques – capital actions (en milliers)</b>					
Actions en circulation à la fin de l'exercice	37 729	32 678	33 628	33 648	40 156
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (avant dilution) <sup>5</sup>	33 168	33 108	33 763	34 907	37 863
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (après dilution) <sup>5</sup>	33 485	33 108	34 212	35 660	41 684

<sup>1</sup> Représente les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation desquels sont soustraits la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation, la variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués et la variation nette des autres actifs et passifs liés à l'exploitation.

<sup>2</sup> Représente le total du passif sur le total de l'actif.

<sup>3</sup> Correspond aux capitaux propres divisés par le nombre total d'actions en circulation.

<sup>4</sup> Correspond au bénéfice net (à la perte nette) divisé(e) par la moyenne des capitaux propres.

<sup>5</sup> Voir la note 15 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

<sup>6</sup> Voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

Conseil d'administration

Haute direction



**Jean-Marc Eustache**<sup>1a</sup>  
Président du conseil d'administration  
Président et chef de la direction  
Transat A.T. inc.



**André Bisson**, O.C.<sup>1, 3a, 4</sup>  
Président du conseil d'administration,  
CIRANO  
Chancelier émérite, Université de Montréal



**John P. Cashman**<sup>4</sup>  
Président, Humphrey Management Limited  
*M. Cashman a annoncé son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat à titre d'administrateur lors de l'Assemblée.*



**Lina De Cesare**  
Conseillère du président,  
Transat A.T. inc.



**Jean Pierre Delisle**<sup>3</sup>  
Administrateur de sociétés et de successions



**H. Clifford Hatch Jr.**<sup>1, 2, 4a</sup>  
Président et chef de la direction,  
Cliffco Investments Limited



**Jean-Yves Leblanc**  
Administrateur de sociétés



**Jacques Simoneau**<sup>4</sup>  
Vice-président exécutif, Investissement,  
Banque de développement du Canada



**Philippe Sureau**  
Conseiller du président,  
Transat A.T. inc.



**John D. Thompson**<sup>1, 2a, 3</sup>  
Administrateur de sociétés



**Dennis Wood**, O.C.<sup>2</sup>  
Président et chef de la direction,  
DWH Inc.

<sup>1</sup> Comité exécutif

<sup>2</sup> Comité des ressources humaines  
et de la rémunération

<sup>3</sup> Comité de vérification

<sup>4</sup> Comité de régie de l'entreprise  
et des nominations

<sup>a</sup> Président du comité

**Jean-Marc Eustache**  
Président et chef de la direction

**Nelson Gentiletti**  
Chef de l'exploitation

**Michel Bellefeuille**  
Vice-président et chef de la direction  
des systèmes d'information

**Bernard Bussières**  
Vice-président, affaires juridiques  
et secrétaire de la société

**André De Montigny**  
Vice-président, développement  
des affaires

**Michel Lemay**  
Vice-président, affaires publiques  
et communication

**Jean-Luk Pellerin**  
Vice-président, ressources humaines  
et chef du développement du talent

**Denis Pétrin**  
Vice-président, finances et administration  
et chef de la direction financière

**Air Consultants Europe**  
Marc Koenis  
Directeur général

**Air Transat**  
Allen B. Graham  
Président-directeur général

**Canadian Affair**  
Anette Rayner  
Présidente-directrice générale

**Handlex**  
Jean-Luc Paiement  
Président-directeur général

**Jonview Canada**  
Annick Guérard  
Vice-présidente  
et directrice générale

**Tourgreece**  
Vassilis P. Sakellaris  
Président

**Transat Distribution Canada**  
Yves Lalumière  
Vice-président  
et directeur général

**Transat France**  
Patrice Caradec  
Président-directeur général

**Transat Tours Canada**  
Michael DiLollo  
Président

**Trip Central**  
Richard Vanderlubbe  
Président

#### Siège social

---

Transat A.T. inc.  
Place du Parc  
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600  
Montréal (Québec) H2X 4C2  
Téléphone : 514.987.1660  
Télécopieur : 514.987.8035  
www.transat.com  
info@transat.com

#### Renseignements

---

www.transat.com  
Pour tout renseignement,  
contacter par écrit le vice-président,  
finances et administration et chef  
de la direction financière.

*This annual report is available  
in English.*

#### Bourse

---

Toronto Stock Exchange (TSX)  
TRZ.B; TRZ.A.

Agent des transferts et  
agent comptable des registres

---

Compagnie Trust CIBC Mellon  
2001, rue University, bureau 1600  
Montréal (Québec)  
H3A 2A6  
Sans frais : 1.800.387.0825  
inquiries@cibcmellon.com  
www.cibcmellon.com

#### Vérificateurs

---

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Montréal (Québec)



Assemblée générale  
annuelle  
des actionnaires  
Le 11 mars 2010  
à 10 h 00  
Centre Mont-Royal  
Salon Cartier  
2200, rue Mansfield  
Montréal QC H3A 3R8

